



N°30 · 25.07.2025 · 72. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

Die Ministerin, die noch keine Politikerin ist

Der Premier muss ein Interesse daran haben, dass Martine Deprez nicht geschwächt wird

Nichts gewusst

In Sassenheim konnte sich ein Sozialarbeiter zwischen 2010 und 2019 ungeniert an seinen Klientinnen vergreifen. Anzeichen, denen man hätte nachgehen können, gab es

WIRTSCHAFT

Distortion

Sans jamais nommer Vinsmoselle, le deuxième *Wäibaudesch* a pourtant chercher à résoudre des problématiques qui touchent surtout la coopérative

Business Discontinuity

Violente prise de conscience de l'exposition de l'économie à l'opérateur historique Post

FEUILLETON

Vorzeigearchitektur

Der OAI feiert sich selbst mit einem *Best-of*, meidet Zukunftsfragen und importiert Kritiker zur Erziehung des Publikums



The New Normal

IIII Bernard Thomas

« Il ne faut pas s’attendre à un rapide retour à la normale », prévenait récemment le directeur du Statec, Tom Haas, à propos de la croissance économique luxembourgeoise (*d’Land*, 4.7.25). Il oubliait de préciser que « la normale » avait été tout sauf normale. Un quadragénaire né au Luxembourg a vu la population du pays doubler. Il a aussi vu la destination de voyage passer de Blankenberge à Dubaï. La rente de la place financière permet un train de vie impérial aux managers, propriétaires immobiliers et fonctionnaires. Parmi ces derniers, près de quarante pour cent gagnent plus de 10 000 euros (brut) par mois, selon les calculs de *rtl.lu*. Une proportion qui chute à dix pour cent dans le privé.

Le retour de l’Histoire avec une grande hache (ou « chocs exogènes », pour parler poliment) devrait inspirer une certaine humilité. En parallèle, le modèle luxembourgeois bute sur ses propres limites. Hors service public, la croissance de l’emploi est tombée à 0,3 pour cent. La directrice de l’Adem déclare qu’il faudrait « s’y habituer », alors que les Belges et Allemands commencent à tourner le dos au Grand-Duché. (Petit rappel : entre 1986 et 2010, l’emploi frontalier enregistrait neuf pour cent de croissance annuelle en moyenne.) Dans la construction, plus de cinq pour cent de la masse salariale ont été détruits par la crise immobilière. L’intelligence artificielle risque de rendre obsolètes les développeurs que, hier encore, les employeurs s’arrachaient. La « normalisation » du Grand-Duché soulève une série de questions, dont aucune n’est particulièrement plaisante. Les partenaires sociaux auraient pu en discuter dans le cadre ordonné d’une Tripartite. Si le Premier ministre, empêtré dans des crises faites maison, avait daigné en organiser une.

Quand le marché de l’emploi éternue, les systèmes sociaux choppent la grippe. Sans parler du budget. Dans la première moitié 2025, la retenue d’impôt sur les traitements et salaires a quasiment stagné (1,5 million d’euros de hausse). Cité dans le communiqué officiel du ministère des Finances, Gilles Roth joue le capitaine de croisière : « Nous maintenons le cap. Nos finances restent solides malgré les incertitudes. Notre pays se porte bien. » Les banques, cigarettes et Soparfis ont sauvé la mise. Une fois de plus. La contrebande de tabac est la niche la plus ancienne, la moins sophistiquée, et probablement la plus nocive. Les recettes qu’en retire l’État ont explosé de 23 pour cent ces six derniers mois. Or, la Commission européenne vient de pondre une proposition de directive qui aurait pour conséquence « d’augmenter significativement les prix du tabac au Luxembourg, et ainsi de réduire l’ampleur des flux transfrontaliers entre le Duché [sic] et la France », se réjouissait, vendredi dernier, le Centre national contre le tabagisme français.

Une fois n’est pas coutume, les députés Franz Fayot (LSAP) et Laurent Mosar (CSV) étaient presque d’accord, ce lundi, au sortir de la commission des Finances. Le premier a remarqué que tout miser sur la place financière était « un pari risqué sur l’avenir » ; le second que les « bénéfices très substantiels » des banques étaient dus à la hausse des taux d’intérêt, une situation qui n’allait pas perdurer. La marge budgétaire se rétrécira. Grâce à l’indivuation des impôts, Gilles Roth s’apprête à faire un cadeau de 800 à 900 millions d’euros (par an, tous les ans) aux contribuables, en vue du scrutin de 2028. Côté dépenses, le Grand-Duché s’est engagé à consacrer (d’ici 2035) jusqu’à trois milliards d’euros aux dépenses militaires. (Sans parler de la crise climatique, que le Premier ministre voit « e bëssi manner verkrampft », au moins jusqu’à la prochaine crue du siècle ou jusqu’aux premiers feux de forêt.)

Michel Reckinger voit s’opérer « un effondrement économique silencieux » (*Wort*, 14.6.25). Et de prédire : « Le Luxembourg ne sortira pas miraculeusement de cette impasse ». Le président de l’UEL prescrit les vieux remèdes, ceux que colportait déjà Luc Frieden, « vice-président » de Deutsche Bank, dans son manifeste néolibéral (*Europa 5.0*) de 2016. Reckinger préfère, lui, pudiquement évoquer de « vraies réformes structurelles » visant « le socle social des entreprises avec le droit du travail et les régimes de protection sociale ». Il y a pourtant des alternatives. Le Luxembourg devra tôt ou tard passer d’une logique de la distribution à une logique de la redistribution. La politique se verrait dès lors confronté au grand tabou de l’imposition du patrimoine foncier et des héritages. Ce n’est pas simplement une question de recettes budgétaires. Face à la déferlante populiste et oligarchique, il s’agit d’un impératif de cohésion sociale et de stabilité démocratique. ●



Politik



Sven Becker

Bei der *Maniff* der Gewerkschaften am 28. Juni

Die Ministerin, die noch keine Politikerin ist

IIII Peter Feist

Der Premier muss ein Interesse daran haben, dass Martine Deprez nicht geschwächt wird

Eine halbe Stunde quälte sich CSV-Sozialministerin Martine Deprez vergangenen Samstag im *RTL*-Radio mit den Renten. Das war fünf Tage nach der letzten *Sozialronn* der Regierung mit Gewerkschaften und Unternehmerdachverband UEL. Zwei Tage zuvor war *RTL* zugetragen worden, welche Vorschläge die Regierung dort gemacht hatte.

Die zu den Renten waren besonders interessant. Eine Verlängerung der Beitragszeit, ehe eine vorgezogene Rente angetreten werden kann, ist demnach weiterhin im Gespräch. Doch nur ein Monat pro Jahr mehr und zusammengekommen maximal acht Monate. Wer früh zu arbeiten begonnen hat, soll weiterhin nach 40 Jahren mit 57 in Rente gehen können. Der Beitragssatz soll für Versicherte, Betriebe und Staat um je einen halben Prozentpunkt steigen. Die Anpassung der bestehenden Renten an die Reallohnentwicklung will die Regierung offenbar nicht antasten, die Jahresendzulage ebenfalls nicht. Fünf Jahre nach Inkrafttreten der Änderungen soll Bilanz gezogen werden.

Entsprechend schwer tat die Ministerin sich damit im „Background“. *Weder confirméieren, nach infirméieren* wollte sie, was der *RTL*-Journalist ihr vorlas. Sie gab sich aber dazu her, darauf einzugehen, wie es wäre, wenn „hypothetisch“ zuträfe, was sich wahrscheinlich schon das halbe Land erzählt und was einer Rolle rückwärts gegenüber dem entspricht, was Premier Luc Frieden im Mai im *état de la nation* mit der Autorität des Regierungschefs angekündigt hatte. Doch nein, „Berechnungen“, inwiefern diese Vorschläge die Rentenkasse entlasten würden, hatte die Ministerin nicht zur Hand. Denn „falls“ die Vorschläge „hypothetisch“ so wären, wie angedeutet, und *weder confirméiert, nach infirméiert*, dann „kamen sie erst am Montag [am 14. Juli] auf den Tisch“.

Momente wie dieser sind solche, in denen Martine Deprez sich nicht nur selber ein Bein stellt, sondern die Regierung mit sich reißt: Dass die offenbar Ideen vorbrachte, die nicht durchgerechnet waren, sieht nicht gerade nach evidenzbasierter Politik aus. Und was geht es die Öffentlichkeit an, noch dazu zur guten Sendezeit, dass die Regierung mit Gewerkschaften und UEL vorige Woche improvisierte? Mit Martine Deprez ging die Mathematikerin durch, die „faktenbasiert“ argumentieren möchte, wie sie das selber gerne nennt. Die bei *RTL* erklärte, in den zwanzig Monaten im Amt habe sie gelernt, dass es darauf ankommt, was man wann sagt und wie. Offensichtlich dauert dieser politische Lernprozess noch an.

Wieso sie den Auftritt im „Background“ nicht absagte und auf die Zeit nach dem 3. September verschob, wenn die Runde sich wiedergetroffen und vielleicht ein Abkommen gefunden hat, ist ihr Geheimnis. Angeblich war der Termin vier Wochen vorher abgemacht worden. Vielleicht wollte Martine Deprez die Gelegenheit nutzen, um ihre eigene Rolle in der Angelegenheit zu klären und sich dezent von Luc Frieden abzusetzen. Menschen, die sie kennen, beschreiben sie als eine, die Niederlagen wegstecken kann, sie von sich abprallen lässt und nicht nachtragend ist. Die es jedoch gar nicht mag, wenn ihr das Heft aus der Hand genommen wird. Genau das tat Frieden im *état de la nation*: Mit der Ankündigung, die für eine vorgezogene Rente nötige Beitragszeit werde ab einem bestimmten Zeitpunkt um drei Monate jährlich erhöht, machte er nicht nur OGBL und

LCGB ein unerwartetes politisches Geschenk zur Mobilisierung für ihre Kundgebung. Er beschädigte auch die Glaubwürdigkeit seiner Sozialministerin nach all ihren *Schwätzmat*-Konsultationen. Plötzlich schienen die Renten Chefsache zu sein. Loyal, wie sie ist, konterte Martine Deprez im Radio vorsichtig: Falls „hypothetisch“ weniger Beitragszeit verlangt würde, habe sie das bei ihrer Pressekonferenz eine Woche nach dem *état de la nation* schon gesagt. Es könnten zum Beispiel auch zwei Monate sein. Nichts sei in Stein gemeißelt. Das mag sein, doch mittlerweile funkt ihr nicht nur der Premier ins Geschäft, sondern auch die DP, an der Spitze Xavier Bettel.

Dabei hatte sie zu Beginn der CSV-DP-Regierung selber weitreichende Ankündigungen gemacht. Hatte in einem *Land*-Interview am 5. Januar 2024 erklärt, Betriebsrenten und private Zusatzrenten müssten „in der Architektur der Altersvorsorge eine größere Rolle spielen“. Den Kürzungseffekt der Rentenreform von 2012 wollte sie um 20 Jahre vorziehen. Dass im Rentenreformgesetz von 2012 steht, die Rentenanpassung würde um mindestens die Hälfte gekürzt, sobald die Rentenkasse ihre Reserve angreifen muss, nannte sie ein „Luxusproblem“. Dann bliebe ja immer noch der Index. Lediglich über Details so einer Reform sollte es Konsultationen und Bemühungen um einen Konsens geben; die Gespräche würden im Frühjahr 2024 beginnen. Da schien Martine Deprez ganz auf Luc Friedens Linie zu sein. Dabei steht sie innerhalb der CSV ideologisch dem „Team Spautz“ näher als dem „Team Frieden, Mosar, Donnersbach“. Im Staatsrat, dem sie ab November 2012 bis zu ihrer Berufung in die Regierung angehörte, hinterließ sie den Eindruck einer sozial eingestellten Person. Wäre sie nicht Ministerin geworden, hätte sie womöglich Staatsratspräsidentin werden können.

Dass sie trotz ihrer sozialen Haltung proklamierte, *den zweiten an dritte Pilier* müssten eine größere Rolle spielen, ist nicht unbedingt ein Widerspruch: Etwas Ähnliches hatte die Generalinspektion der Sozialversicherung (IGSS) im Frühjahr 2009 in einem Bericht an die Tripartite suggeriert: Die Frage sei, wie weit die öffentliche Rentenversicherung reichen soll. Das war drei Monate vor den damaligen Kammerwahlen, zu denen die Renten ein Wahlkampfthema wurden. Vielleicht plädierte Anfang 2024 die ehemalige IGSS-Mathematikerin Deprez mit einer ähnlichen technokratischen Unschuld für mehr Privatrenten im System, wie die Behörde vor 15 Jahren. Die Expertin war sich nicht darüber im Klaren, was das politisch hieße und wie sie am besten die Rolle derjenigen spielt, die den Leuten die Notwendigkeit einer weiteren Rentenreform näherbringen soll, die 2023 kein Wahlkampfthema gewesen war. Als gütiger Gegenpol zum Premier, der im *Neijoerschinterview* 2025 in *RTL-Télé* mit seinem „Cappuccino-Modell“ für die Renten klang wie der *bad cop* neben Martine Deprez.

Die Frage stellt sich, wie stark Martine Deprez als Ministerin beschädigt wurde. Der Premier, die ganze Regierung sowie CSV und DP müssen ein Interesse daran haben, dass sie möglichst wenig beschädigt wird, denn sie brauchen sie. Der Regierungsvorschlag zu den Renten, *weder confirméiert, nach infirméiert*, liefe darauf hinaus, CSV und DP sicher

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

über die nächsten Wahlen zu bringen. Dass seine Wirkung aufs Rentensystem nicht weit reichen wird, ist auch ohne viel Mathematik absehbar. Dafür sorgt schon die Entwicklung der Beschäftigung und der Rentenkassenlage. Am 11. Juni sagte der Präsident der Rentenkasse CNAP, Alain Reuter, dem parlamentarischen Sozialausschuss, „wahrscheinlich“ werde die CNAP nächstes Jahr 100 Millionen Euro Defizit verzeichnen. Dem gegenüber bringt ein halber Prozentpunkt mehr im Beitragssatz rund 500 Millionen mehr an jährlichen Einnahmen. Hohe Gehälter *fin de carrière* „ab einem bestimmten Zeitpunkt“ einen Monat länger anzupapfen, bringt auch etwas. Doch 2028 müssten die Renten Wahlkampfthema für eine weiter reichende Reform werden.

Dazu würde Martine Deprez gebraucht, unbeschädigt in ihrer Rolle als Ministerin. Sie müsste die passende politische Erzählung verbreiten, um eine Reparaturaktion in dieser Legislaturperiode – sofern sie im September beschlossen wird – nahtlos in etwas Größeres in der nächsten zu überführen. Oder womöglich doch schon jetzt weiterzugehen, als die Regierung vergangene Woche vorschlug. Gut gewählt werden wollen CSV und DP 2028 ja auf jeden Fall.

So ein Rentenreform-Manöver ist unbekanntes Terrain für die Luxemburger Politik überhaupt, noch mehr für die Sozialministerin, die noch keine Politikerin ist. 2009 hatte sie auf der CSV-Südliste kandidiert. Damals war sie Sekretärin der Süd-CSV, Präsident der Sektion war Marc Spautz. Deshalb saß sie beim Wahlkampfkongress im Südbezirk im Februar 2009 in der ersten Reihe auf dem Podium mit Marc Spautz, Jean-Claude Juncker und Michel Wolter. Eine große Rolle im Wahlkampf spielte sie nicht, wurde unter 24 Kandidat/innen auf der Liste als Neunzehnte gewählt. Nach ihrem Ausscheiden aus der IGSS 2002 wurde sie *Mathesproff*, übernahm im Staatsrat 2012 das Mandat des verstorbenen Präsidenten und IGSS-Direktors Georges Schroeder. Unter ihm hatte sie in der IGSS die *Rentendesch*-Reform von 2001 bearbeitet. Als Expertin kennt sie das System. Als Staatsrätin in der Sozialkommission auch. Als Politikerin erst allmählich.

Wie viel Finesse nötig ist, um eine Rentenreform politisch zu vertreten, demonstrierte in der letzten CSV-LSAP-Regierung Sozialminister Mars Di Bartolomeo. Die Begleitumstände waren zwar andere. Über die Renten zu diskutieren, hatte 2006 die Tripartite beschlossen, 2008 und 2009 tagte eine Tripartite-Arbeitsgruppe. Im März 2009 schrieb die IGSS ihren in den letzten Abschnitten ziemlich explosiven Bericht zur Reichweite des öffentlichen Systems. Drei Monate später fanden Kammerwahlen im Schatten der Finanzkrise statt. Schon damals aber hatten CSV und LSAP die Idee, mit der Beitragszeit für eine vorgezogene Rente zu argumentieren. Die brachte Di Bartolomeo, nachdem die Koalition wiedergewählt worden war, in seiner „Pension à la carte“ unter:

entweder eine Rentenkürzung hinzunehmen oder länger zu arbeiten. Am 2. Juni 2010 erklärte er in einer Kammerdebatte: „An et soll een och kloer soe kënnen, dass ab engem gewëssenen Datum, wann d'Liewenserwaardung eben esou dynamesch war, een de Leit kann zomudden, dass, wann d'Liewenserwaardung ëm ee Mount pro Joer steigt, een dann och entspriechend ee Mount pro Joer méi laang kann, soll, muss schaffen, wann een – wann een! – wëllt vergläichbar Leeschtungen hu wéi haut.“ Ob diese Wahl *à la carte* tatsächlich wirkt, ist unklar, weil die Rentenreform von 2012 die Leistungen über 40 Jahre gestreckt um im Schnitt 15 Prozent kürzt. Der springende Punkt war 2012, nach drei Jahrzehnten sukzessiver Rentenerhöhungen überhaupt zu einer Kürzung überzugehen. Mars Di Bartolomeos erzählerische Formel diente am Ende als Mittelweg zwischen allen Angriffen von Gewerkschaften, UEL und parlamentarischer Opposition, aber auch des wirtschaftsliberalen Flügels der CSV.

Welche politische Erzählung auch immer Martine Deprez in den nächsten Jahren zu vertreten haben wird – die Wirkung wird auch davon abhängen, was die Ministerin in ihrem anderen Ressort, der Gesundheit, fertigbringt und wie die finanzielle Sanierung der Krankenversicherung ausgeht. Für diese wären nach Schätzungen vom vergangenen Herbst im Jahr 2027 Beitragserhöhungen fällig, wenn nichts geschieht. Ob das womöglich schon früher akut wird, hat noch niemand offiziell gesagt. Bisher hat Martine Deprez den Renten die Priorität gegeben. Findet im September die *Sozialronn* zu einem Kompromiss, mit dem sowohl die Gewerkschaften als auch die UEL leben können – wobei Letztere vielleicht von der Regierung ein Entgegenkommen erhält, das außerhalb der *Sozialronn* liegt –, wäre das für die Diskussionen um die Krankenkassenfinanzen nützlich.

Doch dieses Thema gehört ebenfalls zur *Sécu*. Als Gesundheitsministerin kann Martine Deprez bisher im Grunde nur Kampagnen vorweisen. Was an der Priorität für die Renten liegt, aber auch am Hang der Ministerin zu Präzision und Mikromanagement. Und an der Knappheit politisch kompetenter Beamter. Mit Letzterem rang schon ihre LSAP-Vorgängerin Paulette Lenert. Martine Deprez übernahm von ihr den gesamten Stab. Sie scheint aber nicht genau zu wissen, wo sie gesundheitspolitisch hinwill. Man sieht das an den Antworten auf parlamentarische Anfragen Lenerts, die ihre Nachfolgerin verständlicherweise zu Themen herausfordert, mit denen sie schon zu tun hatte. Oft geht Martine Deprez' Antwort in die Richtung: *Mir kucken dat*.

Für ihre Glaubwürdigkeit als handlungsfähige Ministerin ist das riskant. Man kann Zweifel haben, ob sie die Komplexität von Gesundheit plus Krankenkasse zu meistern vermag. Im zweiten Teil des *RTL*-Interviews am Samstag darauf angesprochen, erklärte sie, nicht zu verstehen, was der Ärzteverband AMMD mit seiner vehementen Kritik am Krankenhaus-Kollektivvertrag meint. Die AMMD hatte behauptet, die die CNS mitverwaltenden Gewerkschaften

„Wann d'Liewenserwaardung ëm ee Mount pro Joer steigt, dass een dann och entspriechend ee Mount pro Joer méi laang kann, soll, muss schaffen, wann een – wann een! – wëllt vergläichbar Leeschtungen hu wéi haut.“

LSAP-Sozialminister Mars Di Bartolomeo 2.6.2010

stünden in einem „Interessenkonflikt“, wenn sie einerseits die Krankenversicherung auf Sparkurs bringen, andererseits fürs Klinikpersonal die Übernahme des jüngsten Gehälterabkommens für den öffentlichen Dienst aushandeln. Martine Deprez sieht darin kein Problem: Das Geld dafür sei im Globalbudget der Spitäler schon eingeplant, verursache der CNS also keine neuen Kosten. Beim nächsten Treffen mit der AMMD werde sie das „ansprechen“.

Entweder war das die Antwort einer Expertin, oder einer werdenden Politikerin, die eine schwierige Frage abwehrte. Man muss den Groll der AMMD in einem größeren Zusammenhang sehen. Dass die CNS, um zu sparen, allen Dienstleistergruppen nur die Hälfte der möglichen Tarifaufbesserungen gewährt, während der Krankenhaus-Kollektivvertrag seit LSAP-Gesundheitsminister Benny Berg an den öffentlichen Dienst gebunden ist und nun einen höheren Punktwert sowie zwei Prämien vorsieht, enthält einen Konflikt zwischen dem öffentlichen Teil des Gesundheitswesens und dem privaten, zwischen Staat und Markt. Das muss die Ministerin jener Partei interessieren, die im Wahlkampf verkündet hatte, die „Freisetzung der Privatinitiative“ werde die Gesundheitsversorgung verbessern. Doch was mit dem viel beschworenen „secteur extrahospitalier“ werden soll, wer dort was machen und wie er reguliert sein soll, hat Martine Deprez seit ihrem Amtsantritt nicht einmal angedeutet. Kommt in der Öffentlichkeit neuer Unmut über zu lange Wartezeiten in den Notaufnahmen, für einen Termin beim Spezialisten oder für Radiologie auf, kann sich das mit dem Rententhema schnell zu einem politisch gefährlichen Cocktail vermischen. ●



Martine Deprez im Februar 2009 beim Wahlkampfkongress der CSV Süden

Nichts gewusst

IIII Sarah Pepin

In Sassenheim konnte sich ein Sozialarbeiter zwischen 2010 und 2019 ungeniert an seinen Klientinnen vergreifen. Anzeichen, denen man hätte nachgehen können, gab es



Das Office social in Sassenheim

Der beschuldigte Sozialarbeiter, für den bis zu einer rechtskräftigen Verurteilung im Oktober die Unschuldsvermutung gilt, stand Ende Juni vor Gericht. Neun Frauen, frühere Klientinnen, werfen ihm sexuelle Belästigung vor. Es geht um Schwerwiegendes: erzwungene Masturbation, ungewollte sexuelle Handlungen ebenso wie ein Vergewaltigungsvorwurf stehen im Raum. Den Tathergang schilderte eine von ihnen in Tränen aufgelöst vor Gericht; ein Verhör eines weiteren Opfers wurde ebenfalls gezeigt. Die Betroffenen erklären die Masche, die stets ähnlich funktionierte: Freundliche Erstbegegnungen, dann schnell zum Du, später Küsse und ungewollte Berührungen und unangemeldete Besuche zuhause. Bei Zurückweisungen tendierte der Angeklagte zu Kälte und abfälligen Bemerkungen sowie der Androhung, er kenne den Bürgermeister gut, die Hilfen könnten gestrichen werden. Die Frauen, die sich ans Sozialamt gewandt hatten, befanden sich in finanziell sowie sozial prekären Situationen. Die Vertreterin der Staatsanwaltschaft spricht von der „Spitze des Eisbergs“. Vieles deutet darauf hin, dass der Sozialarbeiter bereits vor 2010 ähnliches Verhalten an den Tag gelegt habe. Er nutzte offenbar seinen Job, um seine sexuellen Triebe zu befriedigen – auch in seinem Büro, in dem Kondome gefunden wurden. Die Staatsanwaltschaft sprach während des Prozesses von einem „methodischen und systematischen

Zwölf Jahre später will niemand aus dem engeren Kreis etwas vom Fehlverhalten gewusst haben

Missbrauch der Machtposition“.

Das Office social ist seit 2009 ein *établissement public* und untersteht seinem Präsidenten. In Sassenheim war Jos Piscitelli (damals LSAP, heute déi Lénk) ab 2011 und bis 2017 Präsident des Sozialamtes und Gemeinderat. Der Abgeordnete Georges Engel (LSAP) war ab 2005 und bis 2020, bevor er Arbeitsminister wurde, Bürgermeister der Gemeinde (ab 2012 auch Abgeordneter). Die Wege des Angeklagten Gilbert T. und des Bürgermeisters kreuzten sich früh. Sie sind derselbe Jahrgang, besuchten seit ihren Kinderjahren die gleiche Musikschule und studierten gemeinsam Soziale Arbeit in Brüssel. Jedes Jahr fuhren sie gemeinsam mit anderen

Männern ein Wochenende in den Skiurlaub. „Eigerteam“ nannte die Gruppe sich; auch Jos Piscitelli fuhr regelmäßig mit. Zweimal feierte der Angeklagte Hochzeit, zweimal war Georges Engel anwesend. Sie standen sich nah, waren gute Freunde. Sie seien „durch dick und dünn“ gegangen, sagen Weggefährten. 2009 lobte Georges Engel „die gute Arbeit des Sozialarbeiters Gilbert T.“ im Gemeinderat. Vom systematischen Fehlverhalten des Sozialarbeiters will zwölf Jahre später niemand aus dem engeren Kreis etwas gewusst haben.

Im Rahmen der Untersuchung wurden im Januar 2020 Personen gehört, die den Verdacht hegten, der Bürgermeister könnte seinen Freund gedeckt haben. Diese Menschen wollten dies nicht schriftlich zu Protokoll geben. Dies geht aus einem Polizeibericht an die Staatsanwaltschaft hervor. Zwei der betroffenen Frauen gaben laut *Tageblatt* während des Prozesses an, „politischen Verantwortlichen und anderen Gemeindemitarbeitern ihr Unwohlsein im Umgang mit dem Beschuldigten anvertraut zu haben“. „Niemand glaubte mir“, habe eine von ihnen gesagt. Die Staatsanwaltschaft wird im *Tageblatt*-Artikel mit den Worten zitiert: „In dieser Affäre wurde vieles unter den Teppich gekehrt.“ Georges Engel streitet diese Vorwürfe gegenüber dem *Land* vehement ab. Er finde es „sehr schlimm“, dass er unter Verdacht stehe, Straftaten zu decken, und „sehr schlimm“, dass sein Freund ihn als Druckmittel genutzt habe. Von der Polizei wurden weder er noch Jos Piscitelli verhört.

Anzeichen, denen intensiver nachgegangen werden konnte, gab es jedenfalls. 2012, der Angeklagte ist bereits Familienvater, bekommt er ein Kind mit einer Frau, die von ihrer Freundin, Myriam Cecchetti, damals für die Grünen im Schöfferrat, zum Angeklagten geschickt wurde, um Hilfe zu bekommen. Eine einvernehmliche Geschichte, Privatsache, erklärt der Bürgermeister. Es sei „sein Leben“ sagt Georges Engel im Gespräch mit dem *Land*. Später wird der Angeklagte sagen, er habe dieses Kind nicht in seiner Dienstzeit gezeugt. Im März 2013, nachdem eine einvernehmliche Beziehung mit einer Arbeitskollegin schlecht endet, streiten der Angeklagte und seine Ex-Freundin sich mehr oder wenig öffentlich im Office social der Gemeinde. Die Auseinandersetzungen arteten im Mai 2013 aus. Im Zusammenhang damit kommt es zu einem *ordre de justification* für den angeklagten Gemeindebeamten. In Emails, die dem *Land* vorliegen, ging es zwischen dem damaligen Gemeindesekretär Luc Theisen und dem Präsidenten des Sozialamtes Jos Piscitelli um die Prozedur des *ordre de justification*. Auch Georges Engel steht im CC. Aufgelistet sind die Fehler, für die sich der Angeklagte rechtfertigen muss: eine körperliche Aggression gegenüber seiner Arbeitskollegin und Ex-Partnerin, ebenso wie Termine, die bei Klientinnen außerhalb der Arbeitszeiten wahrgenommen würden, ohne Überstunden anzumelden.

Im Gespräch mit dem *Land* erklärte Georges Engel zuerst, er habe nichts von Terminen seines Freundes mit Klientinnen außerhalb regulärer Arbeitszeiten gewusst. Konfrontiert mit den Emails, sagt er, davon keine Kenntnis mehr gehabt zu haben, „ohne das kleinreden zu wollen“. Er habe professionell wenig mit dem Office social zu tun gehabt, da es als *établissement public* nicht seiner Autorität unterstanden habe.

Der Angeklagte rechtfertigt seine späten Hausbesuche zu diesem Zeitpunkt in seiner Rechtfertigung folgendermaßen: „Ma philosophie du travail social était toujours d'être à la disponibilité maximale de mes clients.“ Die Hausbesuche seien manchmal nach 19 Uhr gewesen, jedoch nie

nach 21 Uhr, wie ihm vorgeworfen werde. Er habe das aufgrund von beruflichen und familiären Einschränkungen seiner Klientinnen getan. „Ces visites on toujours eu un caractère professionnel. Il suffira de contacter ces personnes pour vérifier mes propos. (...) Je n'ai jamais dans ma vie professionnelle noté mon travail à une vision rigide d'un règlement sur les heures de travail.“ Hausbesuche sind nicht völlig unüblich, besonders häufig sind sie jedoch anderen Sozialarbeiterinnen zufolge nicht.

Der Sommer 2013 ist ein Schlüsselmoment, doch es passiert wenig. Der Verwaltungsrat des Sozialamtes kommt im September 2013 zum Schluss, dass keine weiteren Disziplinarfolgen nötig sind. Eine Mediation wird eingeschaltet, die interne Hausordnung wird so überarbeitet, dass sich Mitarbeiter für jegliche Termine außerhalb der Arbeitszeiten in ein Abwesenheitsregister eintragen müssen und keine Termine mehr nach 19 Uhr stattfinden dürfen. Im rot-grünen Schöfferrat wird *à huis clos* über den Personalfall diskutiert. Schöffin Myriam Cecchetti (heute déi Lénk) meldet Verdacht über das Verhalten des Sozialarbeiters an und stellt seine professionelle Ethik infrage. Sie sei vom Bürgermeister „zur Schnecke gemacht“ worden, als hysterisch hingestellt worden, erklärt Myriam Cecchetti im Gespräch mit dem *Land*. An den genauen Wortlaut erinnert sie sich nicht – nur, dass die Kritik misogyn gewesen sei. Man habe ihr unterstellt, den Sozialarbeiter herauswerfen zu wollen. Es kommt nicht zur Abstimmung, es folgen keinen weiteren Sanktionen. „Hätten wir mehr machen müssen? Aber was genau wäre das gewesen?“, fragt Jos Piscitelli, der mit Myriam Cecchetti liiert ist, heute. Den Beamten zu versetzen, wäre schwer gewesen, meint er. An seinen Privatkalender zu kommen, ebenfalls. Eine proaktive Option für die Verantwortlichen hätte eine systematische und längere Befragung der Klientinnen sein können.

Erst sechs Jahre später, 2019, wird der Angeklagte, nachdem sich eine Frau bei der Polizei meldet, vom Dienst suspendiert. Georges Engel bricht den Kontakt mit seinem Freund ab, sagt er dem *Land*. 2022 wird Gilbert T. vom Disziplinarrat aus dem öffentlichen Dienst entlassen; er arbeitet heute weiter im sozialen Bereich, jedoch mit einer mehrheitlich männlichen Bevölkerung.

Sozialarbeiter/innen wie er arbeiten mit einer Portion Autonomie. Klienten sind auf sie angewiesen und suchen neben praktischer Hilfe oft auch psychologischen Halt in schwierigen Lebenssituationen bei ihnen. Supervision, also externe Beobachtung von Arbeitsprozessen, ist in Luxemburg im Gegensatz zum Ausland insbesondere im sozialen Sektor noch unterentwickelt. Sie dient der beruflichen Selbstreflexion und soll die Qualität der Beratung sichern. Sie kann ebenfalls dazu beitragen, Distanz zu wahren und den professionellen Umgang mit den Hilfeempfängern zu garantieren. Vor allem in den kleineren Sozialämtern fehlt es an systematischer Supervision, und somit an direkten Kontrollmechanismen. Kontrollmechanismen, die dazu beitragen können, Fehlverhalten wie das von Gilbert T. früher festzustellen. Ginette Jones, Präsidentin der Entente des Offices sociaux, plädiert für mehr Mittel, damit in allen 30 Sozialämtern des Landes regelmäßige Gruppen- und Einzelsupervision zum Alltag gehört. Team-Meetings und ein regelmäßiger Austausch untereinander seien äußerst wichtig, ebenso wie pragmatische, themenbezogene Weiterbildungen. Elementar sei immer wieder die Frage, warum man selbst Sozialarbeit als Beruf gewählt hat. „Und wenn jemand sagt, es ist wichtig, respektvoll mit seinem Klienten umzugehen, muss man diese Person fragen: Was bedeutet das denn konkret, Respekt?“ ●

B L O G

SOZIALES

Where’s the money ?

Une année après le dépôt de la plainte par la direction de Caritas, le parquet fait le point sur ce « dossier volumineux et complexe » et les « recherches fastidieuses » auxquelles il a donné lieu. Histoire de signaler que les enquêteurs de la police judiciaire – regroupés dans des services aux acronymes dynamiques comme Fast (« Fugitive Active Search Team ») ou Fame (« Formation, Appui et Méthodologie Éco-financière ») – n’ont pas chômé. Or, concrètement, le bilan reste maigre. Les têtes pensantes du réseau criminel qui a organisé le hold-up sur Caritas n’ont pas encore été appréhendées. La directrice financière de Caritas est, elle, inculpée « du chef de faux et usage de faux, d’escroquerie, d’abus de confiance, de blanchiment d’argent, de vol

domestique et de fraude informatique ». Elle a été placée sous contrôle judiciaire mais non en détention préventive. Les seuls à avoir été mis sous écrous sont les « money mules » bulgares, pourtant décrits par le parquet comme des « hommes de paille issus de milieux défavorisés et faiblement rémunérés ». Leur rôle s’est limité à l’ouverture de comptes bancaires en Espagne par lesquels ont transité les fonds de Caritas. Deux d’entre eux viennent d’être condamnés par jugement sur accord à 18 mois, dont quinze avec sursis. Cet arrêt suggère que les enquêteurs croient toujours à une « fraude au président », hypothèse qui serait soutenue « de manière assez forte » par la perquisition et les interrogatoires de la directrice financière, écrivent les juges. Le communiqué du parquet névoque, lui, plus cette piste sur laquelle il avait pourtant insisté en août et en octobre

derniers. (Depuis, le wording a sensiblement changé : « La directrice financière de la Fondation, qui semble être à l’origine des transferts frauduleux ».) Quant aux 61 208 830 euros, ils sont partis dans les méandres de l’offshore : « Dans l’absolu, il faut se rendre à l’évidence que la grande majorité des avoirs s’est volatilisée », constate le parquet, évoquant « une cascade de transferts bancaires à travers le globe de sommes de plus en plus insignifiantes, respectivement investies en crypto-monnaies ». Le parquet reste silencieux sur les pistes que suit désormais l’instruction. **BT**

WIRTSCHAFT

Flächen für die Industrie

Diese Woche öffnete die Regierung die Staatskasse für Industriepolitik. Dem Konkursverwalter des Galvanisierungswerks von Liberty Steel wurde ein Angebot zur Übernahme des Geländes in Düdelingen unterbreitet. Kommt der Handel zustande – es soll zwei weitere Angebote geben –, gingen die 16 Hektar in der Industriezone Wolser B zurück an den Staat. „Neue industrielle Aktivitäten“ würden entwickelt, schrieb das Wirtschaftsministerium am Dienstag. „Arbeitsplätze mit hoher Wertschöpfung“ nach fast drei Jahren Leerstand. Welche Aktivitäten das sein könnten, konnte Wirtschaftsminister Lex Delles (DP) am Mittwoch in *RTL-Télé* nicht sagen. Er kündigte aber an,

bei einem Erwerb würden Teile des Grundstücks für „verteidigungsbezogene Projekte reserviert“. Am gestrigen Donnerstag unterzeichneten Delles und CSV-Finanzminister Gilles Roth ein Prinzip-Abkommen mit Poudrerie de Luxembourg und CDCL Groupe für einen „Space Campus“ in Kockelscheuer nahe der früheren *Polverfabrik*. „Alle Betriebe, die im Bereich Weltall tätig sind“, sollten dort einen Platz finden, sagte Premier Luc Frieden beim Pressebriefing nach dem Regierungsrat. Neben der Luxembourg Space Agency, die dort ihren Sitz nehmen werde, hätten bereits sieben andere Firmen Interesse angemeldet. Die Regierung hoffe, dass es „später“ 30 bis 35 werden könnten. **PF**

POLITIK

Begriffsaushöhlung

Nachdem die LSAP-Abgeordneten Yves Cruchten und Franz Fayot in einem Video die Oppositionsarbeit ihrer Fraktion im Parlament im Hinblick auf den Genozid in Gaza und die Kriegsverbrechen von Israel erklärten, wurde ihnen von der Recherche et information sur l’antisémitisme au Luxembourg (RIAL) Antisemitismus vorgeworfen. Zwei Wochen später meldeten sich Cruchten und Fayot am gestrigen Donnerstag in einem offenen Brief im *Tageblatt* zu Wort, nachdem

sie sich in einem am Montag publizierten Artikel im *Wort* nicht zur Kritik äußern wollten. Der Vorwurf sei zu schlimm gewesen, um nicht zu reagieren, schreiben die Politiker, und gehen auf die diskriminierungskritische Geschichte ihrer Partei ein. Bernard Gottlieb, Vorsitzender der RIAL, würde sich mit der Instrumentalisierung des Begriffes ungewollt zum Alliierten der extrem-rechten Regierung Israels machen und Judenhass selbst befeuern. Die semantische Aushöhlung des Begriffs Antisemitismus schreitet demnach weiter voran. **SP**

ARMEE

« Militarisierung des Kindes »

En 1960, le *Wort* soffusquait de la « Militarisierung des Kindes » dans la « Ostzone ». En même temps, le quotidien catholique s’extasiait devant les parades militaires et manifestations aériennes de l’armée US aux Remembrance Days à Ettelbruck. Le 8 juillet dernier, lors de la journée portes ouvertes de l’armée luxembourgeoise, les enfants maniaient des fusils d’assaut, pressaient les gâchettes de mitrailleuses et jouaient avec des lance-missiles. Contactée par le *Land*, la direction de la Défense luxembourgeoise revendique « une approche pédagogique » sous la supervision de « personnel qualifié ». On n’aurait pas retenu d’« interdiction générale pour les mineurs de



manier les armes ». Ce serait de la responsabilité des parents de juger « si leurs enfants ont un âge adéquat pour entrer en contact plus étroit avec l’équipement exposé ». En fait, les Luxembourgeois suivent les mêmes règles que leurs voisins belges. Face au *Land*, la Défense belge dit « jouer la carte de la proximité avec le public », laissant les mineurs manier des armes « sécurisées et attachées par un système anti-vol ». Outre-Moselle, la Bundeswehr a édicté des règles plus strictes : « Grundsätzlich dürfen Kinder und Jugendliche bis zum 18. Lebensjahr Waffen, Waffensysteme und Simulatoren ausschließlich ansehen, aber nicht anfassen », explique une porte-parole de l’armée allemande au *Land*. Et d’assurer : « Die Einhaltung dieser Vorgaben wird seitens der Bundeswehr strikt befolgt ». (En réalité, les portes ouvertes en Allemagne ont donné lieu, en 2011 et 2016, aux mêmes scènes qu’au Härebierg.) Au sein de l’UE, c’est la Pologne qui va le plus loin. Depuis 2023, la matière « Éducation à la sécurité » est obligatoire dans les écoles : Les élèves de quatorze ans doivent acquérir des compétences de tir avec des armes pneumatiques ou sur des stands de tir laser. **BT**

Keine Ausnahme

Auf dem WSA-Gelände in Sanem weihte DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes am Dienstag ein neues Gebäude zur Lagerung und Instandsetzung von Material der US-Luftwaffe ein. Ein weiteres Vorhaben ist viel größer: Das WSA-Areal soll um 18 Hektar erweitert werden, um einen Multimodal Military Hub (M3H) aufzunehmen. Er soll dem Aufklärungsbataillon mit Belgien dienen, das 2030 einsatzfähig sein soll. Als Lager, als Wartungszentrum für die gepanzerten Fahrzeuge des Bataillons und als eine Sportstätte.

Doch die Zeit drängt. Am 2. Juni erklärte Yuriko Backes in einer gemeinsamen Sitzung der Kammer-Ausschüsse für Verteidigung und für Haushaltskontrolle, das Finanzierungsgesetz für M3H könne erst Ende 2027 oder Anfang 2028 zur Abstimmung kommen. Sie bat darum, dass die Kammer einen Passus in ihrem Reglement nutzt und per Motion erlaubt, mit den Arbeiten schon anzufangen. Sonst könne wegen „non-synchronisation“ zwischen der Lieferung der Fahrzeuge für das Bataillon und dem

Bau von M3H Luxemburgs Ruf auf dem Spiel stehen. Mehrheitlich hatten beide Ausschüsse nichts dagegen. Doch die Motion kam nicht, wie geplant, am 10. Juni zur Abstimmung im Plenum. Vorige Woche, der letzten Sitzungswoche vor den Ferien, ebenfalls nicht.

Sam Tanson von den Grünen hatte Bedenken. Denn das Reglement der Kammer erlaubt die Ausnahme nur für planerische Arbeiten und die Vorbereitung von Ausschreibungen, aber nicht für Bauarbeiten. Ein Gutachten, das die Präsidenten-Konferenz beim Juristischen Dienst des Parlaments eingeholt habe, sei ganz klar, so Tanson zum *Land*: „Per Motion Bauarbeiten zu gestatten, wäre problematisch gegenüber dem Kammer-Reglement und der Verfassung.“ Weshalb eine „non-synchronisation“ droht, teilte die Verteidigungsdirektion dem *Land* auf Nachfrage hin nicht mit. „Alles“ sei darangesetzt worden, dass es nicht dazu kommt, nun aber sei das Risiko „reell“. Yuriko Backes werde mit dem Parlament besprechen, wie weiter vorgegangen werden soll. **PF**



Sven Becker



Claire Lignières-Counathe, mercredi à la résidence de France

« Que le Luxembourg aide financièrement »

Interview : Pierre Sorlut

Avant de quitter son poste, l’ambassadrice de France détaille les enjeux transfrontaliers comme la fiscalité, les services et les transports. Elle parle aussi diplomatie et défense

Derrière le Portugal, la France est le pays comptant le plus de ressortissants au Luxembourg, avec 50 000 résidents (60 000 en comptant les binationaux, soit sept pour cent de la population totale). Elle envoie aussi le plus gros contingent de travailleurs au quotidien depuis son territoire. Avec 123 000 frontaliers, c’est plus que l’Allemagne (53 000) et la Belgique (52 000) réunies. Fatalement, les questions transfrontalières ont occupé une bonne partie de l’activité de l’ambassadrice, Claire Lignières-Counathe (65 ans), sur le départ, après quatre années en poste. La métropolisation de l’axe Luxembourg-Metz pose de nouvelles questions en termes de partage des dividendes et des charges.

d’Land : Madame l’ambassadrice, le transport est l’un des principaux défis dans la relation franco-luxembourgeoise avec une large insatisfaction chez les personnes concernées. Où en est ce chantier ?

Claire Lignières-Counathe : L’axe de Metz jusqu’à la frontière et au-delà au Luxembourg est l’un des plus chargés en France, après la région parisienne, notamment pour le train. C’est une réalité qui a beaucoup d’effets positifs, évidemment, mais il y a aussi les conséquences qu’il faut gérer. Ne serait-ce qu’améliorer les conditions de transport. Il faut que les gens puissent voyager dans des conditions convenables. C’est quand même fatigant pour eux au quotidien. Concernant le rail, l’idée est, d’ici 2030-31, d’avoir un train toutes les sept minutes aux heures de pointe. Le chantier est en cours. Cela découle de décisions qui avaient été prises il y a déjà quelques années avec un cofinancement à parité, France-Luxembourg.

La problématique des transports est la plus visible, mais il y a d’autres contingences...

Il y a les questions de formation, les questions de santé... Il y a des tas d’aspects à regarder. Cela ne se fait pas en un claquement de doigts. Prenons l’exemple de l’accès aux soins des deux côtés de la frontière. Dans un contexte de vieillissement et d’expansion démographiques, il faut plus de soignants. Il manque de spécialistes. On est en train de réfléchir à la façon dont les habitants pourraient accéder à des médecins spécialisés des deux côtés de la frontière, selon les besoins et en bénéficiant de bonnes conditions de remboursement. Ces sujets sont discutés en commission intergouvernementale pour le renforcement de la coopération transfrontalière (CIG). Nous travaillons aussi sur la formation des soignants. Pour le moment, il s’agit de réserver aux étudiants luxembourgeois un accès dans les universités françaises pour les études de médecine, après les trois premières années ici.

La semaine passée à Luxembourg, le président de la Région Grand Est, Franck Leroy, a parlé d’un centre de formation franco-luxembourgeois. Où en est ce projet ?

Ce n’est pas encore très avancé, mais c’est quelque chose que beaucoup d’élus portent, pour former des infirmiers notamment.

Avec un cofinancement franco-luxembourgeois...

Sans doute. On est en ce moment toujours sur ce principe du cofinancement co-développement qui a été acté en 2018. Nous envisageons de travailler ensemble ainsi.

Qu’en est-il du volet fiscalité ?

Il y a différents volets. En 2021, on a augmenté le seuil de tolérance fiscale pour le télétravail, en le passant de 29 à 34 jours par an. Si le résident français travaillant pour une entreprise luxembourgeoise dépasse ce seuil, il faut qu’il paie ses impôts sur le revenu en France. Pour aller plus loin, on a proposé une nouvelle formule : Que les impôts payés sur les jours de télétravail (par exemple, deux par semaine)

[Suite de la page 7]

soient partagés entre la France et le Luxembourg. Cette proposition est sur la table.

Vous dites que le principe de codéveloppement a été arrêté. Est-ce que cela veut dire que la demande de rétrocession fiscale s’éteint ?

Le codéveloppement est un principe qu’on avait débattu en 2018 lors de la visite d’État du Grand-Duc à Paris. On travaille selon ce principe, mais il ne s’applique pas à tous les sujets non plus. La compensation fiscale qui est demandée par certains élus (et qui prendrait la forme d’un reversement de recettes aux communes françaises de résidence) n’est pas reprise par le gouvernement français.

Dont vous portez la parole ici...

Exactement. On entend aussi ces demandes. La préparation des CIG, côté français, se fait en concertation avec les élus. Il y a ce qu’on appelle le comité consultatif du co-développement. Il permet d’abord que les maires, sénateurs, députés, présidents de conseils départementaux ou de communautés de communes soient informés avant et après. Les élus peuvent aussi faire des propositions. Et ils sont associés aux projets, y compris sur le transport.

Les élus locaux bénéficient de moins de recettes pour financer les infrastructures alors que leurs administrés ont des attentes. Comment résoudre ce dilemme ?

À la dernière CIG, nous avons évoqué ce qu’on appelle l’économie résidentielle. Les communes frontalières jouissent d’un peu moins de recettes parce qu’elles voient moins d’entreprises s’installer à proximité de la frontière avec le Luxembourg que dans une autre zone plus centrale en France. Or les populations ont besoin de services. Des crèches d’abord. Et il faut qu’elles soient ouvertes très tôt et fermées assez tard. Donc, l’idée, là, ce n’est pas forcément du cofinancement à parité, mais plutôt d’imaginer que le Luxembourg aide financièrement au maintien de capacités d’accueil des enfants dans les crèches côté français. Ce qui est sans doute une meilleure formule, même sur le plan financier pour le Luxembourg, que d’ouvrir des places de crèches côté luxembourgeois. Et depuis 2023 est ajouté à l’ordre du jour des CIG, l’aménagement du territoire. Nous essayons d’anticiper davantage les flux pour investir en amont dans les infrastructures nécessaires. Par exemple, la particularité du mode de transport des frontaliers entre la France et le Luxembourg, c’est qu’ils utilisent beaucoup une voiture individuelle. Nous souhaiterions développer des transports collectifs qui répondent à la demande. L’aménagement du territoire peut aider à traiter un éventail assez large de sujets, y compris la santé. Se pose également la question des dépôts sauvages de déchets.

Quelle est l’origine de ces décharges sauvages ?

Ce sont des entreprises qui sont actives au Luxembourg et qui, pour des raisons X ou Y, déchargent leurs rebuts de construction dans la nature en France. On veut éviter ça parce qu’un dépôt de déchets illégal en appelle un autre. Un travail sur l’aménagement du territoire aiderait aussi la politique du logement. Nous travaillons par exemple de manière conjointe au développement du site d’ArcelorMittal sur le crassier des Terres Rouges, à cheval sur la frontière.

La relation transfrontalière entre le Luxembourg et la France a des effets pernecieux comme des prix du logement tirés vers le haut en Lorraine à cause de la proximité du Luxembourg. Comment les juguler ?

Je ne sais pas si on peut parler d’effets pernecieux... nous avons une bonne relation, assez étroite, avec un dialogue assez poussé. Peut-être qu’on pourrait parler davantage, augmenter la périodicité des réunions. Nous avons des outils... le rôle de l’ambassadeur, c’est justement d’assurer qu’on le fait au bon rythme, pour éviter les mécontentements ici ou là. En France, vous allez entendre des sons de cloches variables. Pour certains, le Luxembourg pose tel problème aux communes frontalières, comme le renchérissement du coût du logement. D’autres sont très heureux de ce voisin qui permet d’avoir des emplois. Il faut dialoguer, beaucoup. Je pense que c’est ce qu’on fait, mais il y a beaucoup d’acteurs sur le transfrontalier.

Ce flux de frontaliers français, régi par la loi du marché, n’augmente plus que tout doucement. Est-ce que l’offre et la demande se neutralisent ?

Je ne sais pas ce qui va se passer dans les années qui viennent. Certaines projections font état d’un doublement du nombre de frontaliers, ou pas loin, d’ici 2050. Je ne sais pas si c’est possible. On constate une forte rotation des frontaliers.

« Nous proposons que les impôts payés sur les jours de télétravail soient partagés entre la France et le Luxembourg »

Certains estiment que leurs économies leur permettent de retrouver un emploi peut-être un peu moins rémunéré en France sans difficulté. D’autres sont fatigués par cette vie pendulaire. Selon l’Insee, un cinquième des frontaliers ne sont pas les mêmes d’une année sur l’autre. Dans la relation économique, il faudrait aussi qu’un petit peu plus d’entreprises situées en France profitent du marché luxembourgeois.

La chronique judiciaire du *Républicain lorrain* est abondamment alimentée par des saisies spectaculaires de tabac acheté au Grand-Duché. Comment agissez-vous contre cette contrebande ?

Il y a deux types de trafic. Celui, à petite échelle, des résidents en France qui s’approvisionnent pour leurs besoins personnels et vont aussi acheter pour leur environnement familial et amical. C’est un trafic, je dirais, assez peu important. Puis il y a le vrai trafic avec des gens spécialisés. C’est lié au différentiel de prix. Les douanes échangent des informations pour lutter contre. Depuis peu, des patrouilles mixtes arpentent les routes et les trains, pour contrôler le trafic de cigarettes, mais aussi le narcotrafic.

Des saisies records ont eu lieu au Luxembourg ces derniers mois, par exemple une tonne de cocaïne dans une moissonneuse batteuse colombienne. Est-ce qu’il y a un trou dans la raquette au Grand-Duché ?

Je ne pense pas qu’on puisse parler de trou dans la raquette. Le narcotrafic se développe dans toute la zone Benelux-France et c’est une menace que nous prenons au sérieux. Les narco-trafiquants gèrent des acheminements de plus en plus importants avec des luttes de territoires qui entraînent des règlements de comptes à l’arme lourde dans nos villes. De plus en plus de drogue vendue en Europe transite par le Luxembourg. Pour mieux lutter, les parquets de Luxembourg, de Metz et de Nancy ont récemment signé un accord de coopération avec la mise en place d’un bureau de liaison. Cela permettra de mieux appréhender les auteurs, au niveau du trafic international, mais aussi celui qui a lieu à la gare.

La drogue vendue quartier Gare arriverait de France ?

La drogue, plus ou moins. Mais le trafiquant peut arriver de France, oui. L’infraction a lieu au Luxembourg, mais on peut aider à faire avancer l’enquête depuis l’autre côté de la frontière. Je trouve qu’on coopère beaucoup plus en la matière depuis deux ans, ce qui est positif, et notamment lié au développement du trafic, une évolution à déplorer.

Lors de votre discours du 14 juillet vous évoquiez les points d’accord entre la France et le Luxembourg sur l’Union des marchés de capitaux. Quels sont-ils ?

Nous suivons le même but : imaginer des produits financiers intéressants pour les épargnants européens, des produits qui draineront l’épargne vers les entreprises en Europe, notamment celles qui sont les plus innovantes. Là, on est assez d’accord. Sur d’autres aspects, on est moins d’accord...

Vous faites référence à la supervision ?

Oui. Centralisée ou pas. La discussion continue.

Depuis le Brexit, se diffuse ici le sentiment que Paris essaie de chiper l’activité distribution de fonds à Luxembourg. C’est remonté jusqu’à vos oreilles ?

À l’époque du Brexit, chaque État membre pouvait se dire : Si certaines entreprises doivent quitter Londres, ce serait bien que ça soit pour s’installer chez moi. Et effectivement, la France,

le Luxembourg ou encore l’Allemagne ont cherché à accueillir certaines structures. Je crois d’ailleurs qu’ils y sont parvenus avec un certain succès.

Les tensions sont revenues avec la volonté de la France de rassembler la supervision à Paris et la crainte que la masse critique s’y relocalise...

Je ne vois pas la question de la supervision sous cet angle. Il semble par ailleurs que les centres financiers européens sont ressortis renforcés du Brexit.

Les banques françaises sont encore largement présentes au Luxembourg alors que de nombreux établissements allemands ont déguerpi ces quinze dernières années. Comment l’expliquez-vous ?

Luxembourg est une place financière attractive. Les banques françaises ont une certaine taille et un certain poids, par rapport à d’autres banques en Europe. Par exemple BNP Paribas, Indosuez-Crédit Agricole, Crédit mutuel (via la Banque de Luxembourg)... Ce n’est pas tellement étonnant qu’elles soient aussi présentes ici.

L’ambassade a-t-elle un pôle économique ?

Le service économique à Bruxelles suit également le Luxembourg. Ici nos équipes ne sont pas très nombreuses, autour de 25. Il y a notamment huit agents au consulat, six au service culturel et quatre à la chancellerie politique. Nous nous appuyons sur des services extérieurs, comme l’attaché défense, l’attaché fiscal, celui à la sécurité intérieure, le magistrat de liaison, qui sont basés à Bruxelles, ainsi que l’attachée douanière et le service économique régional basés à La Haye.

Le Premier ministre français envisage de faire des économies. La diplomatie et ses ambassades, dont celle au Luxembourg, ne sont-elles pas affectées ?

Je ne crois pas que le réseau d’ambassades sera affecté non, et certainement pas le Luxembourg. Les pays voisins, c’est quand même le premier cercle.

Le numéro 2 de l’ambassade chinoise a assisté à la célébration du 4 juillet à l’ambassade américaine, soit quelques jours après la diffusion des propos véhéments tenus par la future ambassadrice au sujet de la Chine. L’entente entre les ambassadeurs semble particulièrement cordiale ici...

L’entente est très bonne effectivement au sein de la communauté diplomatique. Certainement parce qu’elle est petite. Il s’agit surtout de représentants de pays européens et de grandes puissances comme la Chine, les États-Unis, le Japon...

Comment avez-vous perçu, en tant que diplomate, la sortie de l’ambassador nominee Stacey Feinberg devant le Sénat américain pour son audition, disant qu’elle voulait « éduquer » le Luxembourg « à la menace chinoise » ?

Je ne préfère pas commenter.

Vous évoquiez la semaine passée l’alliance stratégique pour une Europe souveraine entre le Luxembourg et la France. Vous faisiez référence à quoi ?

La France et le Luxembourg sont assez en phase sur cette vision d’une Europe souveraine, développant son autonomie stratégique. Nous essayons de renforcer le pilier européen de l’OTAN car il faut à avoir en tête que le soutien américain change de forme et d’intensité. Nous débattons aussi à 27 de la défense européenne et de ses bases industrielles et technologiques. Cette discussion a lieu avec tous les partenaires européens, dont le Luxembourg qui mise beaucoup sur l’innovation avec le secteur spatial, l’IA ou encore le cyber. Ce sont de nouveaux outils primordiaux face à l’émergence de nouvelles conflictualités. Il faut se tenir prêt. Et là, je pense qu’on a quand même des positions proches. Sur le plan bilatéral, très concrètement, il y a une coopération très étroite avec la France puisque le bataillon belgo-luxembourgeois va être équipé de matériel français.

Vous avez dit vouloir aider le Luxembourg à développer sa base industrielle et technologique de défense. Quelle forme cela pourrait avoir ?

Pour le Luxembourg, il y a trois secteurs majeurs que sont le cyber, le spatial et les drones. Cela va être déterminant pour nous aussi. On ne sera pas le seul partenaire du Luxembourg, mais on peut être un partenaire important. Là, nous n’en sommes qu’au début. Cela pourrait passer par des joint-ventures par exemple. Des entreprises françaises du secteur de la défense sont déjà présentes ici. Par exemple, Thales Cyber Solutions et Thales Alenia Space. ●

Outsmarting Traffic

1111 Bernard Thomas

L'ironie est presque trop flagrante. « L'apaisement » du trafic à Merl a fini par agacer et irriter de nombreux riverains. En quinze ans de carrière politique, il n'aurait jamais reçu de mails et messages aussi « heftig », estime Patrick Goldschmidt. Présenté comme successeur potentiel de Lydie Polfer, l'échevin libéral aux mobilités joue sa crédibilité. En 2023, il avait demandé à garder le ressort (risqué) de la mobilité. Peut-être dans l'espoir d'aiguiser son profil de libéral moderne et éco-responsable, un créneau qu'essaie également d'occuper sa concurrente interne Corinne Cahen. Patrick Goldschmidt vient d'essuyer un sérieux revers. « Comme toute nouvelle mesure, la première semaine est la plus compliquée », avait-il annoncé. Elle sera catastrophique. Le « projet pilote » était censée durer six mois. Au bout de dix jours, l'échevin a retiré l'ensemble des mesures à Merl. L'expérience aura duré du 7 au 17 juillet.

Sur le papier, l'idée était bonne : « Évincer le trafic parasitaire » des quartiers résidentiels (en commençant par le Limpertsberg, Hollerich et Merl) grâce à des sens unique, voies réservées au bus et culs-de-sac. La Ville veut canaliser la *rush hour* sur les grands axes et les autoroutes. Pour se rendre à leurs bureaux sur la Cloche d'Or, de nombreux employés prennent la sortie Bertrange, descendent la route de Longwy (une analyse du transit y a compté 8 445 voitures en 24 heures), traversent Merl-Hollerich, pour remonter enfin vers le Ban de Gasperich. Goldschmidt dénonce l'effet des applications GPS, dont les

algorithmes dirigent le trafic vers les rues secondaires pour éviter les bouchons sur les axes principaux. (Le slogan de l'application Waze est ainsi « outsmarting traffic, together ».)

Au Limpertsberg, la commune a installé une armada de « Berliner Kissen » (« gendarmes couchés », en français) et étendu la zone 30. À Merl, l'approche était plus ambitieuse : Créer un dédale de sens uniques, afin de dissuader les automobilistes de s'aventurer dans les quartiers résidentiels. Or, l'exécution était bien maladroite. Car le tracé créait un nouveau raccourci dans lequel les flux automobiles se sont illico engouffrés. De petites ruelles jusque-là paisibles se voyaient inondées par un déluge de voitures et de camions. « Une erreur », concède Patrick Goldschmidt ; la gestion du trafic aurait été « mal préparée ». Il a donc décidé de stopper net le projet pilote à Merl, en attendant de consulter les riverains à la rentrée. Or, l'élan pourrait bel et bien être brisé.

Car la gaffe de Merl a fragilisé la position de Goldschmidt au sein de la majorité (et du DP). Bien qu'ayant voté pour les mesures d'apaisement, le conseiller communal Claude Radoux (DP) estime ainsi qu'il ne faudrait pas non plus punir les gens qui se rendent au travail en voiture. Ce serait la position de la majorité actuelle : « Ech soen et vlâit e bëssi méi haart... » Le conseiller Déi Gréng, François Benoy, critique la lenteur et l'insuffisance des changements : « Sur les mesures d'apaisement, Patrick Goldschmidt a le soutien de l'opposition.

Mais il est freiné et bloqué par sa propre majorité. » Au début du mois, l'échevin avait répliqué à l'opposition : « Vous dites qu'on peut toujours faire plus. Mais j'entends aussi des gens qui disent qu'on peut faire moins. »

La documentation officielle insistait sur le « caractère temporaire » d'une opération d'apaisement soumise à une « période d'essai ». Elle promettait également que « l'accessibilité » du quartier serait maintenue pour les riverains. Certains se sont illico plaints de devoir désormais faire un petit détour pour sortir de leur quartier. « C'est vraiment incroyable ! », lâche Goldschmidt. « Dat muss een de Leit awer zoomudde kënnen ! » Il rappelle que la question du trafic était de très loin la plus soulevée lors des Apé'rtours, menés l'été dernier par Lydie Polfer. « Also ech zéien dat duerch », annonce-t-il.

Belair et Bonnevoie sont les deux prochains quartiers à l'ordre du jour. Pour le premier, le conseil échevinal n'aurait pas encore trouvé de « dénominateur commun », admet Goldschmidt, les uns plaçant pour des mesures « plus radicales », les autres pour des variantes « plus perméables ». Quant à Bonnevoie, il espère présenter un concept à l'automne. L'échevin veut concentrer le trafic sur la Rocade de Bonnevoie et le boulevard d'Avranches, et boucher les *Schläichweeër* en provenance de Hamm et d'Itzig. « Ce n'est pas interdit », rappelle Patrick Goldschmidt. « Si nous donnons cette alternative aux automobilistes, nous ne pouvons pas leur reprocher de la choisir ». ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Anatomie

Vergangenen Monat zogen Zehntausende vom Hauptbahnhof zum *Knuedler*. Sie folgten dem Aufruf der Gewerkschaften. Gewerkschaften vertreten die Interessen gegen Lohn und Gehalt Arbeitender. So spiegelte die Kundgebung die Klassengesellschaft wider. Deren Anatomie zeigt die Volkszählung von 2021. Wenn auch lückenhaft, qualifikationsorientiert nach CIP (<https://statistiques.public.lu/fr/recensement.html>).

Der Arbeiterklasse im engeren Sinn gehört ein Viertel der ansässigen Erwerbstätigen an (22,76 %): Unqualifizierte in der Industrie und am Bau, Leute, die fremde Gebäude reinigen, Pakete ausliefern, Lager räumen, Straßen fegen (10,97 %). Sie stehen in der Industrie an Maschinen, die ihnen nicht gehören, fahren Laster, montieren Bauteile (3,85 %). Sie sind Installateurinnen, Handwerker in der Industrie, am Bau, in Bäckereien (7,94 %). Ihre Arbeit ist anstrengend, ihre Entscheidungsgewalt gering, ihre Einkommen, ihr gesellschaftliches Ansehen sind niedrig.

Das gilt auch für viele Leute im Dienstleistungsbereich: Verkäuferinnen, Friseur*innen, Pflegehelferinnen, Kellner, Kassiererinnen, Polizisten, Wachpersonal, irreführenderweise auch zum Kleinbürgertum zählende kleine Geschäftsleute (11,77 %). Sowie für Bürokräten in kleinen und großen Firmen, Schalterbeamte, Sekretärinnen in der Privatwirtschaft, im öffentlichen Dienst, Empfangspersonal (9,20 %).

Zusammen machen all diese Leute 43,73 Prozent der Erwerbstätigen aus. Sie sind die große Mehrheit subalternen Lohnabhängiger, die Arbeiterklasse im weiteren Sinn. In Frankreich „classes populaires“ genannt. Im Parlament ist diese Hälfte der Bevölkerung nicht vertreten. In den Medien kommt sie nicht vor. Sie stellte das Gros der Kundgebung vom 28. Juni.

Als Elite fühlen sich Geschäftsführer, Direktoren, Verwaltungschefs, Berufspolitiker. Manche besitzen Läden, Firmen, gehören dem Kleinbürgertum, der mittleren Bourgeoisie an. Andere sind lohnabhängig mit hohen, oft dem Mehrwert entnommenen Gehältern. Sie machen 6,69 Prozent der ansässigen Beschäftigten aus. Sie wollen sich durch ihren Lebensstil abheben. Sie stellen die regierende Klasse dar. Nicht die herrschende. Sie bemühten sich um einen Misserfolg der Kundgebung vom 28. Juni.

Auch Teile des alten und neuen Kleinbürgertums zählen sich zur Elite: Lehrer, Architektinnen, Anwältinnen, Ärztinnen, Steuerberater, Softwareentwickler. Viele sind lohnabhängig. Sie haben größere Entscheidungsfreiheit, höhere Einkommen als die „classes populaires“. Mittelständler unter ihnen besitzen Betriebe, Maschinen, arbeiten selbst damit und beschäftigen Personal. In diesen akademischen und wissenschaftlichen Berufen arbeitet ein Drittel der ansässigen Beschäftigten (33,62 %).

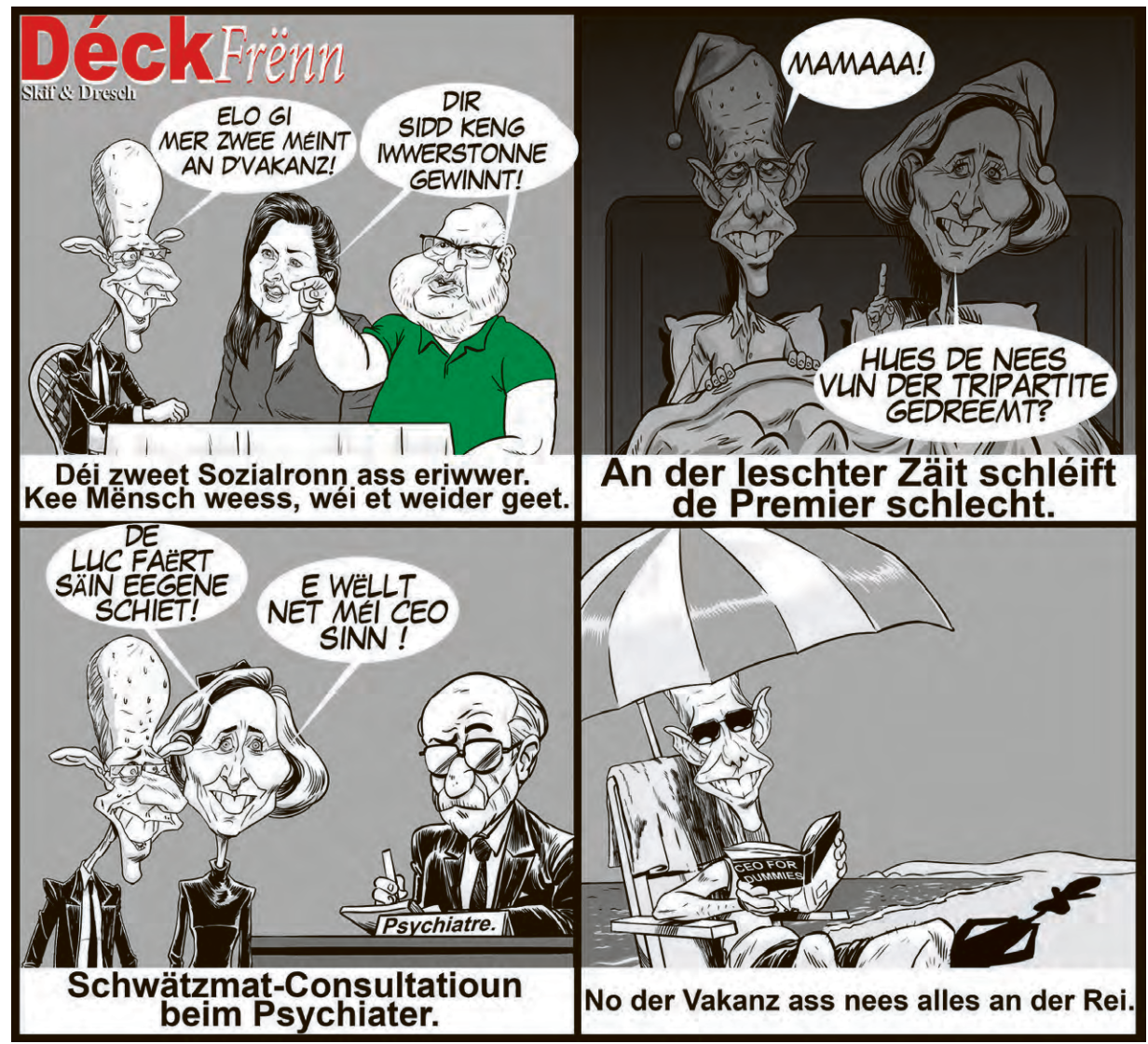
Technikerinnen, Aufseher, Steuerbeamte, Immobilienagentinnen, medizinische Assistentinnen sind meist lohnabhängig. Durch ihre Spezialisierung fühlen sie sich den akademischen Berufen näher, ohne zu ihnen zu gehören. Sie stellen 13,75 Prozent der ansässigen Beschäftigten dar. Die Völksczähler wissen nicht wohin mit ihnen. In Frankreich heißt diese Zwischenschicht „professions intermédiaires“.

An einem Ende der Hierarchie von Macht und Reichtum bleibt ein ungezähltes Subproletariat von Dauerarbeitslosen, Armen, Obdachlosen. Am anderen Ende kassieren 0,3 Prozent Rentiers fremden Wert, Mehrwert als Mieten, Dividenden, Zinsen, ohne zu arbeiten.

Die Volkszählung liefert ein unvollständiges Bild der heimischen Klassengesellschaft. Sie ignoriert an einem Extrem die internationalen Kapitalbesitzer. Ihnen gehören alle größeren Industrien, Banken im Land. Diese unsichtbare Großbourgeoisie bildet die herrschende Klasse. Ihre Geschäftsinteressen haben Regierung, Parlament als nationale Interessen verinnerlicht.

Die Volkszählung ignoriert am anderen Extrem über 200 000 Grenzpendler. Sie stellen jeden zweiten Erwerbstätigen dar. Sie werden politisch ausgegrenzt. Ihre Interessen werden nur von den Gewerkschaften vertreten.

Wie am 28. Juni. ● ROMAIN HILGERT





Demonstration der
Union syndicale Vom
28. Juni

Monarchien und Besitz-Ordnung

IIII André Hoffmann

Unsere Monarchie ist zwar ein Anachronismus, aber keine reelle Gefahr für die Demokratie. Viel gefährlicher ist die weltweite Monarchisierung der Politik. Erster Teil der *Land*-Serie zum Thronwechsel

Nein, heute müsste ich nicht mehr dem Großherzog Treue schwören: „Je jure fidélité au Grand-Duc.“ In der Verfassung steht auch nicht mehr, der Grand-Duc sei „par la grâce de Dieu“ im Amt. Er kann auch nicht mehr, wie vor einigen Jahren, ein Gesetz aus persönlichen Gewissensgründen blockieren. Doch er „macht“ die (internationalen) Verträge, in Krisenzeiten kann er reglementarisch regieren und so weiter. Das sei ja nicht die Praxis, heißt es. Aber warum steht es noch so da, wo doch ausgerechnet die letzte Verfassungsreform den Text der Wirklichkeit anpassen sollte? Aber unser Großherzog habe doch keine wirkliche Macht mehr, heißt es. Die Monarchie sei kompatibel mit der liberalen Demokratie und keine Gefahr für sie.

Also alles nur Symbolik?

„Le Grand-Duc (...) est le symbole de l'unité et de l'indépendance nationales“, steht in der Verfassung. Das ist allerdings mehrdeutig. Verkörpert er nur den gemeinsamen Grundkonsens, auf dessen Grundlage wir die gesellschaftlichen Konflikte ausfechten, im Sinne des „Verfassungspatriotismus“ von Jürgen Habermas? Oder ist er doch Projektionsfläche eines ungesunden rechten Nationalismus? Soll die Ideologie der nationalen Einheit gerade die gesellschaftlichen Konflikte vertuschen – und das heißt auch: gesellschaftlichen Widerstand delegitimieren? Nach dem Motto: alle in einem Boot mit einem Steuermann?

Anfang des 20. Jahrhunderts schrieb der Sozialwissenschaftler Max Weber zur Funktion des Monarchen in einer parlamentarischen Demokratie, dieser garantiere „die Legitimität der bestehenden Besitz-Ordnung kraft seines Charismas“. So ganz harmlos ist also die in ihm verkörperte nationale Einheit nicht, wenn er die „Besitz-Ordnung“, sprich die soziale Ungleichheit, die Vermögensverteilung – oder sollen wir sagen: den Kapitalismus – legitimieren soll. Ob das gelingt, hängt wohlverstanden von den parlamentarischen wie zivilgesellschaftlichen Kräfteverhältnissen ab.

Wodurch kann man die Monarchie ersetzen? Nun ja, natürlich: durch eine „Republik“. Aber ein Blick in die Geschichtsbücher und die Zeitungen zeigt, dass Republiken Diktaturen sein können. Selbst die liberal-demokratischen Republiken des Westens sind nicht vor autokratischen Entwicklungen gefeilt. Wenn der Monarch ersetzt werden soll durch einen Präsidenten als Staatsherr, stellt sich immer noch die Frage seiner Machtbefugnisse. Brauchen wir überhaupt einen „Staatsherrn“? Die Schweiz hat keinen, besser: abwechselnd je eine/n andere/n.

Republik – aber welche?

In ihrem alternativen Verfassungsentwurf von 2016 schlug Déi Lénk als Staatsnamen die „République du Luxembourg“ vor, und die Medien stürzten sich darauf. Aber eine politische Priorität war die Abschaffung der Monarchie nie. Ein Monarch ohne Macht ist zwar ein Relikt aus vormodernen Zeiten, eigentlich unvereinbar mit den Prinzipien der Demokratie, aber eine direkte Gefahr droht ihr von ihm

offenbar (heute zumindest) nicht.

Woraus aber nicht folgt, dass es keine Alternative zu dem Anachronismus geben sollte. Deshalb schlug Déi Lénk eine Präsidentschaft vor. Allerdings mit erheblichen Einschränkungen. Er/sie wird gewählt von der Abgeordnetenversammlung, ohne politische Machtbefugnisse. Jede Partei kann eine Kandidatur vorschlagen. Das Mandat ist nicht erneuerbar und kann von der Kammer mit einfacher Mehrheit widerrufen werden. Es muss abwechselnd eine Frau und ein Mann sein (nota bene: auch nicht-binäre Personen müssten berücksichtigt werden). Es ist klar, dass sich damit nichts an den gesellschaftlichen Verhältnissen geändert hätte. Auch so ein Präsident kann als Garant der „Besitz-Ordnung“ gelten.

Deswegen sollten wir uns durch die Frage der heimischen Monarchie oder Republik nicht ablenken lassen von allgemeinen Tendenzen der „Monarchisierung“ in Politik und Wirtschaft, in unserer und in anderen Gesellschaften. Angefangen mit dem autoritären Regierungsstil unseres Premiers. Er will das Land führen wie ein *chief executive officer*, und im kapitalistischen Betrieb ist das ja eine Art Monarch. Wie früher der König, geht er im Wald spazieren (oder jagen), wenn das Volk sich aufmühsam zeigt. Allerdings ist es seinem mächtigen Charisma nicht gelungen, den Widerstand gegen die bestehende Besitz-Ordnung oder zumindest gegen deren Verschärfung zu ignorieren, geschweige denn zu brechen.

Der Schatten des Königs

Wenn wir die behaglichen und ungefährlichen Räume des großherzoglichen Palais hinter uns lassen und uns in der Welt umschauen, wird es schnell ziemlich ungemütlich. Es scheint zwar keine Rückkehr zu geben zur absoluten Monarchie des *Ancien Régime* mit ihrem feudalen Ausbeutungssystem. Aber im rechten politischen Spektrum vermutet man manchmal eine mehr oder weniger diffuse Nostalgie. Der französische Historiker Roger-Lacan, der ein Studie über den Royalismus geschrieben hat, erklärt: „Si les mouvements royalistes ont presque disparu, l'ombre du roi hante l'arène publique“ (*Le Monde*, 07.07.25).

Der Schatten des Königs erscheint allerdings in neuem Gewand. Inmitten der „westlichen“ Demokratien. Ausgerechnet im Geburtsland der hochgelobten liberalen Demokratie wischt ein selbsternannter King mit seinen Tech-Kurtisanen die sozialen und demokratischen Rechte vom Tisch. Befiehlt der ganzen Welt, wie sie zu gehorchen habe. Und die Vertreter/innen der anderen liberalen Demokratien fallen ihm zu Füßen. Am peinlichsten der Nato-Generalsekretär zuletzt in Den Haag.

Die Freiheitsstatue wirkt wie aus der Zeit gefallen. Hat Kafka das geahnt, als er in seinem Romanfragment *Amerika* der Freiheitsstatue statt der Fackel ein Schwert in die Hand gab? (Gefunden bei Uwe Timm, *Kafkas Reisepass*.) Gott habe ihm das Leben gerettet, meinte Trump nach dem gescheiterten Anschlag, dem Gott danke er, den liebe er. Die neuen Monarchien also, wie die alten, legitimiert durch

Ist die autokratische Tendenz in der Politik nicht ein Spiegelbild der Betriebswelt, in der schon längst das monarchische Prinzip verankert ist?

erfasst. „Ursula von der Leyen, l'hubris du pouvoir absolu“, titelt der Europa-Korrespondent Jean Quatremer in *Libération* (8.07.25)

Werden sie nicht kontrolliert und gebremst von demokratischen Organen, von gesellschaftlichen Gegenmächten, intermediären Institutionen und Akteuren, entfalten die politischen Exekutiven ihre autoritären und autokratischen Tendenzen. Die Monarchisierung hat verheerende Folgen: Relativierung des inneren und des internationalen Rechts, Aggressivität, imperiale Vorstöße. Bleibt zu hoffen, dass der Widerstand, der sich zu regen beginnt, an Kraft gewinnt.

Monarchie am Arbeitsplatz

Ist die autokratische Tendenz in der Politik nicht ein Spiegelbild der wirtschaftlichen Welt, der Betriebswelt, in der schon längst das monarchische Prinzip verankert ist? Wir reden gern und zu Recht über Löhne, Sozialleistungen und so weiter, schreibt die US-Philosophin Elizabeth Anderson, „aber wenn es darum geht, auf welche Weise die Chefs das Leben ihrer Untergebenen beherrschen, fehlen uns die richtigen Worte“. (*Private Regierung*, Suhrkamp 2020). Noch deutlicher bei der französischen Philosophin Dominique Méda: „L'entreprise, monarchie de droit social“ (*Libération*, 11.09.2017). Auch sie bedauert, dass es darüber kaum eine Debatte gebe.

Mich erinnert das an den 1960er Spruch vor dem Betriebstor: „Hier verlassen Sie den demokratischen Sektor“ (in Anspielung auf das geteilte Berlin). Gewiss, das Arbeitsrecht schützt die Lohnabhängigen vor übertriebener Herrschaft. Aber ebendort wird noch immer explizit das Salariat definiert durch den „lien de subordination“, also die Unterordnung – unter wen wohl? Das ist scheinbar so selbstverständlich, dass niemand nachfragt, ob solche Unterordnung überhaupt mit unserer Verfassung und ihren Grundrechten vereinbar ist. Der Spaß mit der Freiheit und Gleichheit hört eben dort auf, wo der ökonomische Ernst beginnt.

Dennoch führt das Bild des Unternehmers als Monarch schnell in die Irre. Zum einen, weil die wirtschaftliche Macht nicht mehr nur Einzelpersonen oder Großfamilien zukommt. Sie wird immer diffuser. Allerlei Investitionsfonds, Börsenspekulanten, bestimmen mit Hilfe von Algorithmen und bald wohl mit künstlicher Intelligenz, wie gearbeitet werden muss, damit die Rendite stimmt. Zum anderen sind die Unternehmer, welcher Art auch immer, nur Verkörperungen eines Systems, Charaktermasken, schrieb Marx: „[...] dass die ökonomischen Charaktermasken der Personen nur die Personifikationen der ökonomischen Verhältnisse sind, als deren Träger sie sich gegenüber treten“. Sie profitieren allerdings von diesen Verhältnissen und müssen sie also verteidigen. Dazu dient ihre ökonomische und politische Macht. ●

André Hoffmann ist ehemaliger Abgeordneter der KPL (1990-1993) und von Déi Lénk (1999-2000; 2009-2011)



Sven Becker

André Mehlen, dans son bureau du château de Stadtbredimus, mardi dernier

Distortion

IIII Erwan Nonet

Sans jamais nommer Vinsmoselle, le deuxième Wäibaudesch a pourtant cherché à résoudre des problématiques qui touchent surtout la coopérative

Lundi dernier au château de Senningen, la ministre de l'Agriculture, Martine Hansen (CSV), a déclaré en introduction de la conférence de presse suivant le Wäibaudesch que 61 pour cent des 172 exploitations viticoles du pays étaient dirigées par des vignerons de plus de cinquante ans. Elle expliquait s'inquiéter de l'absence de programmation de la succession pour un bon nombre d'entre elles. C'est un fait que, depuis quelques années, les vignes en friche se multiplient sur la Moselle. Elles couvrent désormais 25 hectares (sur 1 250 au total), et peut-être cent très bientôt, selon la ministre. Officieusement, le *worst case scenario* établi par l'Institut vini-viticole (IVV) évoque un chiffre beaucoup plus élevé.

Toutes ces statistiques sont factuellement exactes, mais elles méritent une lecture un peu plus approfondie. Tout d'abord, la Moselle luxembourgeoise ne compte pas 172 vigneron. Entre les indépendants, le négoce (Bernard-Massard, Desom et Gales) et la coopérative Vinsmoselle, une cinquantaine de maisons produisent des bouteilles en leur nom. Les autres sont des viticulteurs qui vendent leurs raisins, sans élaborer leurs bouteilles. Parmi eux, il existe quelques très grandes propriétés, mais surtout une majorité de toutes petites, au sein desquelles la viticulture ne représente qu'un complément de revenus.

Si le vieillissement statistique de la corporation est un constat depuis plus d'une décennie, tous les acteurs ne sont pas touchés au même niveau. Les vignerons indépendants n'ont en principe pas de problème à transmettre leur vignoble. Ces dernières années, beaucoup de jeunes sont arrivés pour mettre en place une transition sans heurts (L&R Kox, Schmit-Fohl, Berna, Cep d'Or, Häremillen, Sunnen-Hoffmann, René Bentz, Claude Bentz, Benoit & Claude...). Un seul domaine important, Krier-Bisenius, va disparaître prochainement faute de succession.

Le négoce a plutôt bien géré les changements de générations. Antoine Clasen (Bernard-Massard et Clos des Rochers), Marc Desom (Cave et Domaine Desom) et Isabelle Gales (Gales et Saint-Martin) sont de jeunes patrons. À noter toutefois que les vignes du négociant Krier-Frères, sans succession, ont été reprises par Gales, qui vinifiait déjà ses raisins depuis longtemps. Bernard-Massard, de son côté, a mis dans son escarcelle celles de Mathes (sur la Koepchen à Wormeldange, notamment), qui se trouvaient également sur le marché faute d'intérêt de la nouvelle génération.

Les vieux de Vinsmoselle

Ce que ne dit pas Martine Hansen, c'est que la pyramide des âges inquiète surtout chez les Domaines Vinsmoselle. Il est d'ailleurs étonnant que le secteur dans son ensemble fasse preuve d'une telle retenue en n'accablant pas le principal malade. Il y a quelques années, les discours auraient été bien plus véhéments. Jeff Konsbruck, vice-président des vignerons indépendants et présent à la conférence de presse sous la casquette de président du Fonds de solidarité viticole, a joué le jeu de cette communication pudique.

Paradoxalement, ce n'est peut-être pas bon signe. La coopérative est un mastodonte dans le paysage viticole luxembourgeois. Même si la superficie qu'ils travaillent est en baisse, ses membres cultivent encore près de la moitié du vignoble national. Si sa situation venait à se dégrader gravement, tout le secteur serait impacté. Alors autant essayer de trouver ensemble des solutions.

Non traitées, les friches deviennent des foyers à maladies or, sous nos latitudes, il n’y aurait pas de récolte sans traitements. Le mildiou ou l’oïdium prospèrent donc dans ces vignes abandonnées. Une friche induit de grosses difficultés et un risque de perte de revenus pour le vigneron voisin.

De plus, les vignerons luxembourgeois ont passé un gentlemen’s agreement en 2017 pour bannir les insecticides des surfaces concernées par l’AOP Moselle luxembourgeoise. À la place, ils sont tenus d’installer à distance régulière des petites capsules qui dispersent les phéromones de deux espèces de papillons qui pondent leurs œufs dans les raisins. La méthode est efficace, tant que l’emploi des Rak (le nom commercial de ces dispositifs produits par BASF) est systématique. Les friches brisent cet effort commun.

Plusieurs pistes présentées lors du Wäibaudësch pour éviter l’ensauvagement des rives de la Moselle ont été jugées « intéressantes » par Jeff Konsbruck. Outre la création d’une bourse pour faciliter l’acquisition ou la location de vignes, l’idée d’un accompagnement de l’arrachage a été validée. Dans un premier temps, Martine Hansen souhaite instaurer une prime sanitaire qui soutiendra financièrement l’arrachage des vignes. Ce concept était sujet à controverse. Guy Krier, président des vignerons indépendants, expliquait regretter que « l’État subventionne les viticulteurs qui arrêtent, plutôt que ceux qui poursuivent leur activité ». Ce système à la française s’oppose au modèle allemand. De l’autre côté de la Moselle, si le vigneron n’arrache pas sa vigne endéans les deux ans, ce sont les pouvoirs publics qui s’en chargent et lui envoient la facture. Un entre-deux a été trouvé : la prime sanitaire durera deux ans, le temps de faire naître une loi qui imposera aux vignerons de nettoyer eux-mêmes leurs friches.

Une prime de reconversion permettra également d’aider les vignerons qui souhaiteront arracher des cépages peu valorisés (elbling et rivaner) pour les remplacer par d’autres, générateurs de plus grande valeur ajoutée (riesling, pinots, chardonnay, cépages rouges...). La possibilité de planter des vergers plutôt que des vignes sera aussi discutée.

Restructuration

La perte d’attractivité de Vinsmoselle pour ses vignerons s’explique facilement : « Le prix du raisin n’a pratiquement pas changé depuis 25 ou trente ans, alors que les frais ont beaucoup augmenté, eux », explique un ancien membre de la coopérative sans successeur, qui loue certaines vignes, d’autres étant justement en friche. Selon lui, les prix sont supérieurs d’un bon quart chez le négociant, « mais ils ont assez de raisins et ne prennent plus personne. » Il évoque aussi les nouvelles règles de l’AOP, appliquées depuis 2014. « Pour augmenter la qualité des vins, les rendements ont été limités. C’est très bien, mais pour les vignerons, moins de kilos c’est aussi moins d’argent. »

André Mehlen, qui dirige Vinsmoselle depuis 2023, se dit conscient du problème. « Les vignerons ont raison et j’aimerais beaucoup leur donner plus d’argent, mais je n’ai pas de planche à billets... Je dois faire avec ce que j’ai. Nous avons lancé de nombreuses réformes pour y parvenir, mais cela prend du temps. » Le tort de la coopérative est d’avoir refusé d’évoluer depuis bien trop longtemps. Éblouie par l’épatant succès commercial de ses crémants Poll Fabaire, elle s’est endormie. « Notre structure n’est plus adaptée à notre activité, nos coûts de fonctionnement sont trop élevés », reconnaît l’ancien contrôleur des vins de l’Institut viti-vinicole. Le temps est donc à la rationalisation.

Les domaines Vinsmoselle sont nés de l’unification progressive, à partir de 1966, de toutes les caves coopératives du pays. Ces structures historiques sont importantes symboliquement. Avec leur style art déco mâtiné de modernisme, ses bâtiments sont emblématiques, mais ils ne répondent plus à un impératif fonctionnel. Celle de Greiveldange est louée depuis bien longtemps, celle de Stadtbredimus a été vendue en 2020, tandis que la cave de Remerschen suit le même chemin. Un PAP pour la transformer en 42 logements est déjà validé, sa cession est en cours de négociation. L’État est intéressé, mais rien n’est encore finalisé.

Aujourd’hui, Vinsmoselle ne vinifie qu’à Grevenmacher et Wellenstein. Cette dernière, agrandie et modernisée en 2022, est son nouveau centre névralgique. Wormeldange a fermé ses pressoirs l’année dernière. Seule la deuxième fermentation des crémants y a encore lieu, mais elle déménagera elle aussi à Wellenstein dans deux ou trois ans. « Si nous réduisons davantage notre gamme en supprimant quelques références ou quelques formats, nous pourrions gagner suffisamment de place pour prendre les crémants sans avoir besoin d’investir », précise André Mehlen.

« Notre structure n’est plus adaptée à notre activité, nos coûts de fonctionnement sont trop élevés. »

André Mehlen, directeur général de Vinsmoselle

Pour Vinsmoselle, en soi, produire moins n’est pas un problème, tant que la perte de volume concerne les vins d’entrée de gamme. « Tant qu’à faire, nous essayons de faire en sorte que les vignes que nous perdons soient les moins intéressantes. Lorsque d’autres vignerons peuvent reprendre les bons coteaux, nous les incitons à le faire », souligne le directeur.

Ces dernières années, la production a tourné autour de cinq millions de litres de vin. Alors que les Luxembourgeois boivent neuf litres de crus luxembourgeois par an (sur quarante au total), il est indispensable de trouver des débouchés à l’export. Un vrai défi dans un contexte international aussi imprévisible. « Nous sommes très contents d’avoir convaincu ces dernières semaines le monopole étatique suédois Systembolaget, qui vendra notre riesling Vignum Paradäis à partir du mois de septembre. Entrer dans ces structures est compliqué, mais les prix qu’ils nous offrent sont corrects et si cela marche, ils prendront peut-être d’autres références. »

Low alcool

Le prix est évidemment un élément décisif. Vinsmoselle a déjà perdu une grande partie du marché belge, faute d’avoir pu s’aligner sur les offres extrêmement basses proposées par d’autres régions, dont l’Alsace. Lors d’une récente mission économique au Japon (Tokyo, Osaka) en compagnie du commissaire européen à l’agriculture Christophe Hansen (CSV), André Mehlen a compris qu’il aurait du mal à entrer sur ce marché. Outre le fait que les Japonais soient de petits buveurs (trois litres par tête et par an), la concurrence est rude : « Dans les supermarchés, des crémants français sont vendus autour de dix euros. L’importateur nous a dit qu’avec nos prix, il ne pourrait pas mettre les nôtres en rayon en dessous de vingt. Ça ne sert à rien, nous n’avons aucune chance. »

Suivant l’évolution du marché, Vinsmoselle teste des niches. Sur le plan mondial, celle du vin sans alcool semble pro-

metteuse. La première bouteille, un vin blanc, est sortie de la coopérative en 2023. La coopérative a complété la gamme en début d’année avec un rosé et un mousseux. « Je ne pense pas que cela intéresse beaucoup les amateurs de vins, mais cette offre peut séduire des personnes qui n’en consommaient pas et qui veulent boire autre chose que des softs ou de l’eau », suggère-t-il. Les ventes progressent de vingt pour cent par an mais les volumes sont faibles, moins de 20 000 bouteilles annuellement. Les caves Schlink, premières à se lancer dans le pays en 2021, n’en produisent que 6 000 par an.

L’initiative fiscale présentée par le ministre des Finances lors du Wäibaudësch va permettre de tester les vins peu alcoolisés sur le marché. Elle les exclura des accises mises en place pour taxer fortement les alcopops (6 euros par litre). Une piste en plus, à voir ce que les vignerons en feront.

La viticulture luxembourgeoise se situe à un tournant. Les indépendants et le négociant sont en bonne position, au point de corde, et ils négocient la sortie assez sereinement. Ils ont su évoluer et, bien qu’il soit de plus en plus difficile de vendre du vin, faute à un marché en berne, ils devraient s’en sortir.

La situation de Vinsmoselle est nettement moins confortable. Lancée dans une restructuration tardive, elle n’a plus de temps à perdre ni droit à l’erreur. André Mehlen, c’est logique, croit à son redressement. « Nous voyons la lumière au bout du tunnel. Je suis confiant, car je vois qu’au sein de la coopérative, tout le monde a enfin compris que nous devons évoluer pour être plus efficaces et plus rentables. » Pour preuve, selon lui, le Conseil d’administration a validé à l’unanimité la vente de la cave de Remerschen. Son dernier bilan financier (2023), toutefois, n’est pas bon du tout. Il affiche près de 3,1 millions d’euros de pertes, la faute à de petites récoltes les années précédentes et à la hausse du coût des bouteilles en verre, explique son directeur. ●



Sven Becker

Une vigne bien entretenue, à Schengen

Business discontinuity

IIII Pierre Sorlut

L'économie luxembourgeoise prend violemment conscience de son exposition à l'opérateur historique, Post



Cliff Konsbruck, directeur de Post Telecom et directeur général adjoint de Post Luxembourg



Claude Strasser, directeur général de Post Luxembourg



Pierre Scholtes, chef du département Telecom Networks de Post Technologies

Le Premier ministre qualifie l'événement de « très grave ». En conférence de presse ce jeudi après-midi, Luc Frieden (CSV) est revenu sur le crash des réseaux internet et téléphonie de l'entreprise publique Post, intervenu la veille entre 16h15 et 20 heures. Ce problème de connectivité a montré « combien nous sommes dépendants » et qu'il faut en tirer des enseignements, notamment dans le cadre de la stratégie de résilience nationale, en cours d'élaboration. « Business continuity muss och beim Staat funktionéieren », a déclaré le chef du gouvernement, ancien président de banque et ancien patron des patrons. Au passage, Luc Frieden, également président du CSV, a (subtilement) rappelé les responsabilités politiques dans cette histoire. Lex Delles, ministre (DP) de l'Économie, qui exerce la tutelle sur Post (si bien qu'il y a placé sa cheffe de cabinet à la présidence), aurait demandé à présider la cellule de crise instituée par le gouvernement mercredi soir. Luc Frieden n'a communiqué avec elle que par téléphone. Y siégeaient des représentants du ministère de l'Intérieur et de la sécurité civile.

La rupture partielle de communication avec les urgences qu'a provoquée le crash de Post a constitué le premier des enjeux. Le CGDIS a perdu une grande partie de son accès à internet et il est devenu impossible pour les clients de Post de contacter les urgences. Ceux qui n'ont pas eu à composer le 112 ou le 113 pendant les 3 heures 30 de *system failure* s'en sont rendus compte après 20 heures (CET) et la réception du message LU-Alert. « En cas d'urgence et d'impossibilité d'accès au 112 par téléphone, essayer un autre opérateur. Sinon déplacez-vous aux

« *Den Impakt op eis Clientë war natierlech enorm* »

Claude Strasser, Post

urgences dans la caserne la plus proche », était-il écrit dans la communication reçue deux heures plutôt chez les clients de Orange et Tango. Une minorité. Selon l'ILR (autorité des télécommunications), Post détient 50,3 pour cent des parts de marché de la téléphonie mobile (et 58,2 de l'internet). Or, les utilisateurs ne peuvent techniquement pas changer d'opérateur ponctuellement (sauf s'ils ont plusieurs cartes Sim). Les règles du *national roaming* empêchent de tels basculements. Interrogé à ce sujet en conférence de presse jeudi, le Premier ministre a avoué « ne pas être là un expert » : « Ech schaffen net bei der Post ».

Post, justement, avait reçu la presse quelques minutes plus tôt en son siège flambant neuf face à la gare, précisément dans la salle où les membres de la cellule de crise interne s'étaient réunis en fin d'après-midi mercredi. Les traits tirés, les trois représentants de l'opérateur ont présenté l'ampleur des dégâts :

« Une perte complète de l'accès internet » et de la téléphonie qui a affecté l'ensemble des clients particuliers et « une grande partie de nos clients professionnels ». Fin 2024, l'opérateur historique détenait 78,3 pour cent des parts du marché internet auprès des entreprises, 61,3 pour cent pour la téléphonie mobile. « Bon. Den Impakt op eis Clientë war natierlech enorm », a concédé le directeur Claude Strasser. Ce dernier, nommé en 2012 par le ministre socialiste Etienne Schneider (avec qui il a étudié à Bruxelles) traverse là « un moment extrêmement compliqué » qui va tester sa relation de confiance avec son nouveau patron au Forum royal.

Selon les explications prodiguées jeudi matin, le crash a pour origine un bug dans le logiciel de routage géré au niveau de Post Technologies, département responsable des infrastructures. Ce qui explique pourquoi l'internet et la téléphonie ont été contaminés. Les causes ne sont pas déterminées. « Aucune indication qu'il s'agirait d'une cyberattaque », ont expliqué les représentants de Post, « mais cela ne peut être complètement exclu tant que les analyses n'ont pas été bouclées ». La théorie des hackers prorusses n'est pas complètement écartée. La direction de Post se dit bien au fait de la multiplication des attaques ces derniers mois. Elle insiste aussi sur le doublement voire le triplement de chaque pièce dans l'architecture réseau. Il ne s'agirait pas non plus d'une erreur humaine. Ni d'un acte de malveillance en interne. En 2020, sa filiale Victor Buck Services (ou VBS, notamment active dans la communication financière) avait été victime d'un sabotage informatique par un employé.

Jeudi matin, presque ébahie, la presse nationale a relaté l'exposition de l'économie luxembourgeoise à Post : « Terminaux de paiements, caisses des parkings souterrains » ou encore l'aviation, énumère l'éditorialiste du *Quotidien*. De nombreux vols ont été retardés à l'aéroport. Un vol de Luxair qui avait fait une escale impromptue à Nice pour une vérification n'a pu redécoller à cause des problèmes de communication engendrés par la panne de Post. Au Findel, privées d'internet, les compagnies sont revenues au *check in* avec des listes en papier. « Nos programmes de *business continuity* ont bien fonctionné sur les procédures critiques », se félicite Gilles Feith contacté par le *Land*. L'intéressé retient néanmoins de l'épreuve qu'il équipera le personnel clé de téléphones avec plusieurs cartes Sim.

Pour Claude Strasser, il serait « définitivement trop tôt » pour chiffrer les coûts pour son entreprise. Son adjoint, Cliff Konsbruck, rappelle la « confiance » de la clientèle : « Post est connue pour sa stabilité ». Post, avec des filiales PSF (professionnels du secteur financier comme Luxtrust ou VBS) et des clients du secteur financier, a dû rapidement informer la CSSF, en charge de la supervision de l'infrastructure réseau des banques. L'écho serait limité. Contactée par le *Land*, la Banque centrale européenne semble ne pas avoir été alertée : « There were no visible impact on payments activities on our end. » Le dommage se chiffrera en termes d'image. Post, qui développe un « cloud souverain pour renforcer l'autonomie stratégique européenne », voit sa crédibilité endommagée. À travers elle et ses clients internationaux, celle du centre financier l'est aussi. ●



Donald Trump et les législateurs pour la signature du Genius Act à la Maison Blanche le 18 juillet

Les cryptos dans le rang

IIII Georges Canto

Avènement et encadrement pour le bitcoin & Co

Depuis le début de 2025 la valeur des cryptomonnaies n'a cessé de progresser, atteignant un total d'environ 3 500 milliards de dollars au début de l'été. Le bitcoin (BTC) qui pèse environ soixante pour cent du total, a gagné plus de 52 pour cent entre juillet 2024 et juillet 2025. Portée par un environnement économique, politique et réglementaire très favorable, cette évolution risque, pour certains, de dénaturer le concept d'origine marqué par un esprit libertaire.

Dès le début 2024, le marché américain des cryptos avait été dopé par la création d'ETF (*exchange traded funds* ou fonds négocié en bourse) BTC (Bitcoin) Spot, permettant à des investisseurs particuliers d'accéder au monde des cryptos par le biais d'un compte-titres ordinaire et avec une plus grande sécurité. En 2024, les onze ETF Bitcoin proposés ont collecté plus de 35 milliards de dollars contre quinze milliards attendus. Pour 2025, les prévisions tablent sur cinquante milliards. Lancés en juillet 2024, les ETF Ethereum ont connu de leur côté un démarrage poussif mais ont retrouvé des couleurs au premier semestre 2025, avec trois milliards engrangés. Ce type d'ETF n'existe pas encore en Europe.

Toujours aux États-Unis, début novembre 2024, le retour aux affaires d'un président désormais converti aux cryptos a provoqué une vive hausse des cours, avec la perspective d'un nouvel environnement plus « crypto friendly » qu'auparavant. Il faut dire que Donald Trump a, si l'on peut dire, payé de sa personne, par le truchement de plusieurs sociétés familiales qui représentent un véritable « empire cryptographique ». Non seulement elles accumulent les BTC, mais elles sont aussi actives dans le minage et les plateformes d'échange. La famille pourrait lancer son propre jeton, le WLFI, dont elle détiendrait directement la moitié de l'offre. Pour sa part, peu avant son investiture, Donald Trump avait lancé un « memecoin », type de cryptomonnaie communautaire et à but spéculatif, à son effigie sur la blockchain Solana.

Un autre facteur directement lié à la présidence Trump a également boosté la valeur des cryptos, permettant au BTC de repasser la barre des 100 000 dollars le 8 mai 2025 (il l'avait franchie la première fois le 4 décembre 2024). Les incertitudes économiques et géopolitiques qui marquent le début du second mandat font des cryptomonnaies des valeurs refuges, comparables à l'or. J.P. Morgan, dans un document publié en mai 2025, prévoit même que les investisseurs, pour se prémunir contre l'inflation qui pourrait rebondir aux États-Unis, se porteront davantage sur le BTC que sur l'or comme « réserve de valeur », malgré sa volatilité et sa forte corrélation avec les valeurs de la tech.

Enfin, après s'être développés pendant plus d'une décennie dans un « brouillard réglementaire », les cryptoactifs bénéficient depuis cette année d'un meilleur encadrement. En Europe le règlement MiCA (Markets in Crypto Assets) est entré en vigueur en janvier 2025. Il instaure un cadre harmonisé dans l'UE et octroie un « passeport européen » aux acteurs immatriculés dans un pays membre. Aux États-Unis, le Congrès a adopté mi-juillet le Genius Act qui porte sur les *stablecoins*. Cette cryptomonnaie, adossée à un actif de référence comme une devise fiduciaire (dollar, euro), une matière première (or), ou un panier d'actifs, est conçue pour que sa valeur soit relativement stable dans le temps, d'où son nom, alors que les cryptomonnaies traditionnelles ont un prix très volatil. En même temps elle conserve les avantages d'une blockchain (vitesse, sécurité, accessibilité).

La quasi-totalité des *stablecoins* sont adossés au dollar américain, d'où l'importance du Genius Act qui a introduit plusieurs mesures-clés. Pour chaque *stablecoin* créé, les émetteurs devront détenir en réserve un montant équivalent en dollars ou en bons du Trésor, ce qui garantit aux souscripteurs qu'ils ne perdront rien en cas de vente soudaine ou massive. Les grandes entreprises

technologiques, comme Amazon ou Meta, qui voudraient émettre des *stablecoins* devront s'associer à des établissements financiers agréés, les plus gros émetteurs étant par ailleurs audités chaque année. Cette supervision ne sera plus réalisée par la SEC (Securities and Exchange Commission) mais par la CFTC (Commodity Futures Trading Commission), une agence fédérale créée en 1974 pour contrôler les marchés à terme et de produits dérivés.

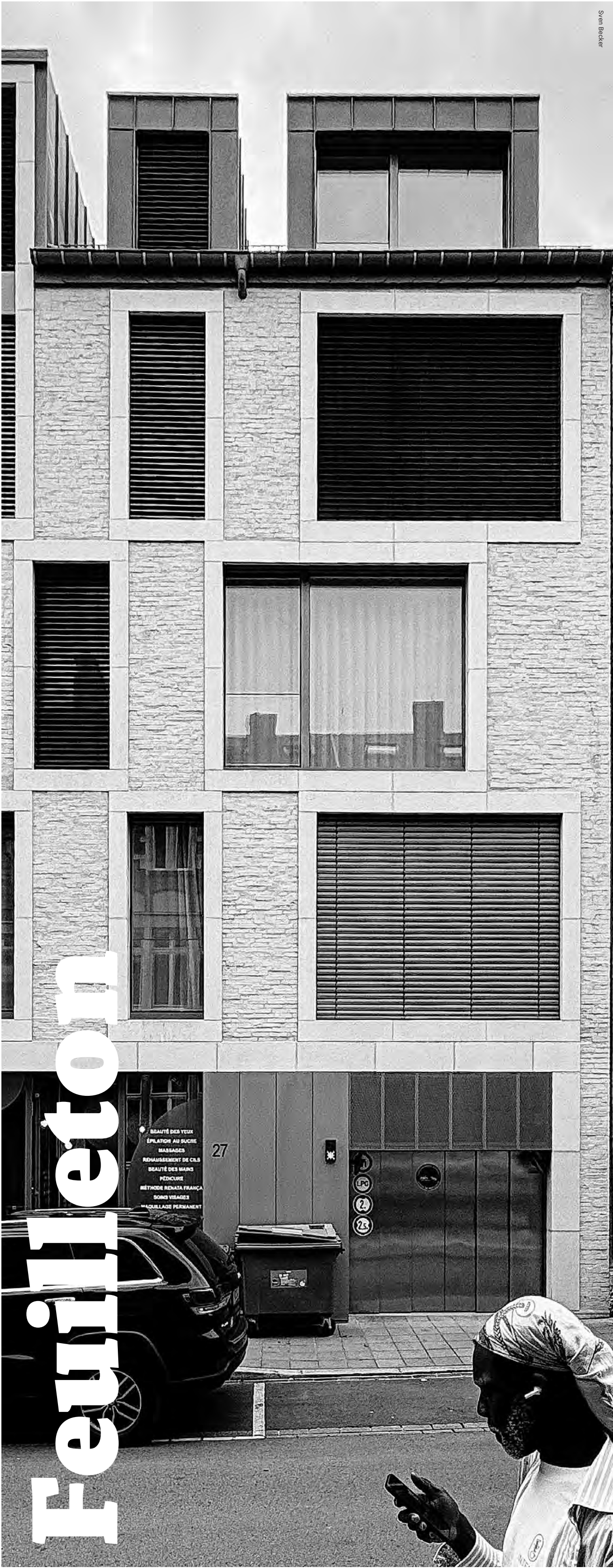
Le Genius Act a été très favorablement accueilli par les acteurs de la cryptomonnaie mais aussi par ceux de la finance traditionnelle (Mastercard a parlé d'un « événement historique ») car, en favorisant le développement de ce segment (qui ne pèse à l'été 2025 que dix pour cent du seul BTC), il va leur permettre de s'y positionner. Le marché des *stablecoins* a déjà quasiment été multiplié par dix entre 2021 et 2025, passant de 28 milliards de dollars à environ 255 milliards. Grâce au nouveau cadre juridique, il pourrait encore décupler d'ici à 2030 pour atteindre 2 700 milliards.

Les grandes banques américaines sont à la manœuvre, sachant que la Fed a renoncé à en émettre. Bien que toujours réticent, le président de J.P. Morgan Chase, Jamie Dimon, considère qu'il est devenu impossible de rester à l'écart du mouvement, et sa banque a lancé fin juin un *stablecoin* réservé à ses clients institutionnels. Bank of America, Wells Fargo et Citigroup ont également affiché leur souhait de récupérer une part du gâteau, l'émission de *stablecoins* étant extrêmement lucrative (Tether a gagné presque autant d'argent que Goldman Sachs en 2024). Au passage le Trésor américain se frotte les mains, la croissance des *stablecoins* se traduisant mécaniquement par une augmentation de la demande de T-bonds, à un moment où les investisseurs se font tirer l'oreille pour financer la colossale dette publique américaine.

L'encadrement réglementaire des cryptomonnaies, qui n'en est probablement qu'à ses débuts (les difficultés d'application du règlement MiCA en Europe laissent déjà envisager un renforcement), est un élément-clé de leur « institutionnalisation », c'est-à-dire de leur adoption par les grands acteurs de la finance et même par les gouvernements. Ainsi, Donald Trump a-t-il créé en mars 2025 une « réserve stratégique de cryptomonnaies » principalement alimentée par 200 000 BTC ayant fait l'objet de saisies judiciaires.

Les banques et les sociétés de gestion ne font pas que proposer les cryptos à leurs clients, directement ou par le truchement de fonds, elles y investissent aussi pour leur propre compte. Quant aux grandes entreprises elles en détiennent un nombre croissant pour placer leur trésorerie ou à plus long terme. Au total, 3,5 millions de BTC, soit environ 17 pour cent de l'offre globale, seraient aujourd'hui logés dans des « portefeuilles institutionnels » (dont sept pour cent chez les promoteurs d'ETF). C'est un tiers de plus qu'en 2024. Cette concentration croissante présenterait des risques pour la liquidité (sachant que la quasi-totalité des BTC par exemple, soit 21 millions d'unités, est déjà en circulation) mais pour certains experts le problème est ailleurs. « L'adoubement » des cryptoactifs, qui bénéficient désormais d'un réel soutien politique et réglementaire, serait contraire à l'esprit qui a présidé à leur apparition il y a une quinzaine d'années.

« Un actif qui se présentait comme le dissident de la finance traditionnelle est aujourd'hui validé par BlackRock, Fidelity et même les États » déplore la journaliste spécialisée Nastasia Hadjadji. Leur « proposition de valeur » serait ainsi passée d'un système monétaire parallèle indépendant des États et à forte tendance spéculative à « une classe d'actifs qui a fait ses preuves et acquis ses lettres de noblesse » (selon Paul Bureau, de la banque française Delubac & Cie) de nature à séduire les investisseurs institutionnels. Le magazine français *Investir* parle même du BTC comme « un actif ennuyeux de banquiers et de bons pères de famille, voire un peu réactionnaire, proche des néoconservateurs américains », alors qu'il « symbolisait un esprit de liberté ». Il voit le signe d'un moindre intérêt du grand public pour les cryptos dans la diminution du nombre de recherches sur Google, alors qu'elles avaient explosé en 2017 et en 2021. Mais l'autorisation d'ETF cryptos en Europe pourrait changer la donne. ●



Sven Becker

land
25.07.2025

Vorzeige-architektur

III | Frédéric Braun

Der OAI feiert sich selbst mit einem Best-of, meidet Zukunftsfragen und importiert Kritiker zur Erziehung des Publikums

Einer interessierten Leserschaft die Mittel geben, sich an aktuellen Architekturbedebatten zu beteiligen – so lautet der Anspruch eines Bands mit dem selbstbewussten Titel *Architecture deLUX*, den der Ordre des architectes et ingénieurs (OAI) zur Feier seines 35-jährigen Bestehens bei dem renommierten Berliner Architekturverlag DOM publishers herausgebracht hat. Darin besprechen zehn Architekturkritiker aus unterschiedlichen Ländern – Luxemburger bleiben davon ausgenommen – zwanzig „herausragende“ Bauten aus dem Großherzogtum.

Die Idee stammt vom scheidenden OAI-Direktor Pierre Hurt, studierter Betriebswirt, und dem Architekten sowie DOM-Verlagsgründer Philipp Meuser. Auch die deutsche Ökonomin und ehemalige EIB-Angestellte Patricia Wruuck, die bereits den 2023 erschienenen *Architekturführer Luxemburg* für den Verlag verfasst hatte, ist beteiligt. Zusammen mit Meuser und der luxemburgischen Architektin Arlette Schneiders war sie auch für die Auswahl der Projekte verantwortlich. Viele davon wurden entweder mit dem Bauhärepräis 2024 ausgezeichnet oder waren Teil der OAI-organisierten „Architectour“ 2023. Das Kriterium lautete, die Fertigstellung müsse innerhalb der letzten sechs Jahre gewesen sein.

Die Auswahl spiegelt somit wider, was der OAI selbst als repräsentativ für Luxemburg erachtet. Und das scheint vor allem Architektur zu sein, die beeindrucken soll. Die Veröffentlichung gerät damit zum PR-Band, anstatt dass daraus ein ernstzunehmender Versuch entstanden wäre, sich als repräsentatives Organ der Architektenzunft der internationalen Kritik zu stellen. Zwar werden verschiedene Bautypen berücksichtigt – vom Wohnbau, über Umnutzungen bis hin zur Infrastruktur – doch der Eindruck überwiegt: Das Buch soll vor allem als Visitenkarte Luxemburger Architekten im Ausland dienen. Ob Villa Kutter, Nationalbibliothek, die längste Fahrradbrücke Europas, das Luxembourg Learning Center oder die Möllerei in Esch – hier sind sämtliche Superlative vereint. Ein Interview mit Vicky Kriebs über ihre Liebe zur Philharmonie darf da natürlich nicht fehlen.

Dazu passt auch das geschickte Outsourcing der Texte an junge, internationale Kritiker, die zum Großteil zum ersten Mal in Luxemburg waren. Obwohl einige Beiträge berechnete Kritik formulieren, bleibt diese meist dezent. Schließlich sollen die Leser zum Schluss dar-



Der
Erweiterungsbau
des Lycée Michel
Rodange

Sven Becker

über abstimmen welcher Beitrag mit dem erstmals vom OAI vergebenen „Luxemburger Preis der Architekturkritik“ ausgezeichnet wird.

Dass der OAI gleichzeitig erklärt, eine eigenständige Architekturkritikszene im Land fördern zu wollen, wirkt da schon fast zynisch. „Wie so oft braucht es den Blick von außen, um die Qualitäten und die Besonderheiten der Heimat ins Bewusstsein zu bringen“, schreiben die Herausgeber. Nun ist Architekturkritik zugebenermaßen ein seltenes Phänomen in Luxemburg.

Manches bleibt im Buch auf der Strecke – etwa das Gefühl dafür, wie stark die Wohnungskrise mittlerweile von vielen Menschen als Eingriff in ihr persönliches Leben empfunden wird und politisch aufgeladen ist. Oder dass die Gestaltung der Aula im Erweiterungsbau des Lycée Michel Rodange das Foyer des Grand Théâtre *mat der Scheierpaart* zitiert.

Zwar finden sich stellenweise aufschlussreiche Beobachtungen. So etwa, wenn ein Architekt seine im Speckgürtel der Stadt Luxemburg gelegene Sporthalle stolz präsentiert, aber nicht einräumen will, dass sie kaum genutzt wird – Prestige statt Bedarf. Oder jenes Vorzeigeprojekt im Escher Viertel Nonnewisen, zwei Jahre nach Fertigstellung weiterhin autofrei – aber auch menschenleer. Die Einfamilienhäuser kosten rund 650 000 Euro – im Rohbau. „Wo die Vergabe im Erbbaurecht, die städtebauliche Setzung und die architektonische Ausführung der Gebäudehüllen so klug sind, ist das – [der Preis] – der eigentliche Pferdefuß des Projekts“, bemerkt der Bonner Architekturkritiker David Kasparek treffend. Darüber können dann auch nicht die Schaulustigen hinwegtäuschen, die vor zwei Wochen – durch gratis Essen und Getränke angelockt – zur feierlichen Einweihung durch die Gemeinde kamen.

An anderer Stelle ist es dem Leser selbst überlassen, die von öffentlicher Hand mit einer „halben Milliarde Euro“ geförderte Sanierung des 36 Hektar großen ehemaligen Industrieareals in Dudelange zu bewerten, für die weitere 24 Millionen für die Erforschung des geothermischen Potenzials durch zwei Kilometer tiefe Bohrungen bereitgestellt wurden. Zwar tritt das VeWa-Projekt als „Dritter Ort“ unter der Leitung des DKollektivs gegen die kommerzielle Vereinnahmung des Geländes und für die Bewahrung des kulturellen und gemeinschaftlichen Erbes ein, doch das ist nur ein schwacher Trost. Mit sanftem Sarkasmus berichtet der

Am Ende bleibt der Eindruck eines Jubelbands für die Selbstinszenierung

Engländer Tom Ravenscroft über jenen absurd-anachronistischen Wettstreit um den ausgefallensten Wasserturm, der das Land seit 2003 in architektonische Wallung versetzt und die Gemeinden, wie einst die Patrizier von San Gimignano, um die Wette bauen lässt. Dabei sei mit der „Entwicklung moderner Pumpen mit variabler Drehzahl, die zur Aufrechterhaltung des Wasserdrucks kontinuierlich in Betrieb sind (...) der Bedarf an traditionellen Wassertürmen gesunken“, schreibt der Londoner.

Als einziges Renovationsprojekt figuriert die zweifelsohne gelungene, aber garantiert sündhaft teure Wiederherstellung der Villa Kutter im ursprünglichen Gewand. Der Betonfetisch lebt in Luxemburg munter weiter, die graue Energie feiert fröhliche Urständ wie *Architecture deLUX* wieder einmal belegt. Natürlich sind die neuen Gebäulichkeiten der Ligue HMC in Capellen eine Augenweide und man muss sich als Land glücklich schätzen, dass hier Menschen mit Beeinträchtigung so ein Rahmen geboten werden kann. Aber wie nachhaltig ist Beton? Oder das ebenfalls in den Nonnewisen gelegene Lot 7SA, das sowohl Gemeinschaft wie Geborgenheit intelligent umsetzt? Sicherlich ist das Pasam-Gebäude auf Limpertsberg eine gelungene Symbiose von alt und neu, doch aus sozialer Sicht wirkt das rein profitgeleitete, an mittlerweile nicht mehr ganz so spendablen Eurokraten und Expats orientierte Projekt

in etwa so unterirdisch wie der hauseigene Autolift hinunter in die dreigeschossige Tiefgarage.

Was in diesem Buch fehlt, ist bezeichnender als das, was präsentiert wird. Keine Rede vom Äerdschëff, dem seit 2013 unter Leitung des CELL (Centre for Ecological Learning Luxembourg) kooperativ entwickelten, extrem nachhaltigen Projekt in Redingen/Attert – selbstgebaut, autark, anspruchslos in der Ästhetik, aber trotzdem hübsch. Kein Wort über die Maison du Jeune Peuple (2001) in Differdingen – flexibel, zurückhaltend, funktional, erschwänglich. Auch das langjährige Ringen um das Projekt Ad-Hoc, das genossenschaftliches Bauen in Luxemburg gesetzlich verankern wollte, wird ignoriert – obwohl es eine dritte Säule sozial orientierten Wohnens hätte bilden können. In Österreich, Deutschland oder der Schweiz ist dies längst etabliert.

Oder eine funktionale Umnutzung wie der 1535° Creative Hub in Differdingen (carvalhoarchitects) – einfach, günstig, gemeinschaftsorientiert. Alles keine *Instagram*-Architektur, aber dafür realitätsnah.

Am Ende bleibt der Eindruck eines Jubelbands für die Selbstinszenierung. Statt das eigene Berufsfeld ernsthaft zu reflektieren, wird Kritik importiert, formatiert und am Ende wieder eingefangen – mit einem Publikumspreis. Der OAI dokumentiert mit *Architecture deLUX* ein Pharisäertum, das lieber bewundert als verstanden werden will.

„Geben wir den Bauherren zusammen mit ihren Planern wieder die Freiheit und den Willen, unsere Welt zu gestalten“, schreibt OAI-Direktor Pierre Hurt in seinem mit „Wer baut, baut für uns alle!“ betitelten Vorwort zum Buch. „Die Freien Berufe sorgen konkret und transparent dafür, dass unsere gemeinsamen Ziele nachhaltig umgesetzt werden.* Dieser Glaube an die Selbstregulierung zweier durch Eitelkeit und Konkurrenz bestimmten Bereiche lässt wundern. Dabei hätte gerade ein Jubiläum eine Chance sein können, Architektur in Luxemburg ehrlich zu befragen: Wer baut? Für wen? Und vor allem – zu welchem Preis? ●

Snapshots aus Rewenigs Schreibwerkstatt

IIII Jeff Schinker

Mikrofiktionen sind aufs Kürzeste reduzierte Kurzgeschichten, die sich im Schnitt nie auf mehr als zwei Seiten ausdehnen. Ihr Erfinder ist der französische Schriftsteller Régis Jauffret, veröffentlichte 2007 mit *Microfictions* einen ersten Band. 2018 und 2022 schob er mit *Microfictions 2018* und *Microfictions 2022* eine Art Update nach. Bei Jauffrets tausendseitigen Bänden war es die schiere Masse an fiktionalen Situationen, die dem Formant sein Interesse verlieh: Innerhalb dieser oft zynischen Fragmente inszenierte der Autor ein Kaleidoskop lakonischer Alltagssituationen, die sich zu einem dunklen Weltbild verdichteten. Im Gegensatz

zur Kurzgeschichte, die formalsemantisch von der Literaturkritik über die letzten Jahrhunderte durchtheorisiert wurde und somit eigentlich einem mehr oder weniger zwingendem Regelwerk unterliegt, ist die Mikrofiktion ein relativ freies, da noch wenig erforschtes Format: Etgar Kerets tolle Kurzgeschichten ähneln wegen ihrer immer größeren Verknappung mitunter, immer mehr dem, was Jauffret als Mikrofiktion definierte. *Starke Meinung zu brennenden Themen*, sein vor kurzem erschienener Band, zeugt recht eindrucksvoll davon, welch andersartige Welten ein Schriftsteller auf sehr wenigen Seiten erschaffen kann.

In Luxemburg hat Jean Sorrente vor zwei Jahren mit *Blasons d'histoires* eine Art Sammel-surium von Mikrofiktionen veröffentlicht – und nach dem monumentalen *Goss* kehrt Guy Rewenig zurück zum Kurzformat, ganz nach dem Motto: Je länger der Titel, desto kürzer das Werk. *Mir fällt ein Stein vom Herzen und zertrümmert meinen dicken Zeh* ist eine Art Zeugma als Buchtitel, der so sehr nach Guy Rewenig klingt, dass der Name des Autors auf dem Cover fast schon redundant ist: Würde man alle überlangen Guy-Rewenig-Buchtitel aneinanderreihen, würde dies in etwa der Länge einer der 61 Prosastücke, die diesen Band ausmachen, entsprechen.

Der Buchdeckel wirbt mit einem „unverkennbaren ‚Rewenig-Sound‘“, in seinen „Miniaturen“ trifft der Leser konsequenterweise auf kafkaeske Metamorphosen, als Fiktion getarnte Paralogismen, auf sture Erzählfiguren, absurde Konfliktsituationen, Metakritik in (Nahezu-) Haiku Format¹, auf Kalauer und die für den Autor üblichen Alltagsabsurditäten im späten Kapitalismus. Wir begegnen diplomierten Nichtsmachern, Erntehelfern aus dem Balkan, die in der Weinprobe des gutbürgerlichen Luxemburgers schwimmen, geborenen Verlierern, „unrettbar Geworfenen“ und Menschen, die sich in ihrer Wohlstandsbubble am letzten Komfortstrohalm festklammern, obwohl (oder gerade weil) die Welt um sie herum zerfällt.

Der Buchdeckel lügt nicht: In jedem Tableau, in jedem Wortwitz und in jeder skizzierten Fiktionswelt schwingt der „Rewenig-Sound“ überdeutlich mit – nur klingt er mittlerweile halt ein bisschen so, wie eine neue Single der Red Hot Chili Peppers: Man kennt die Zutaten und kann quasi schon vor dem Refrain eben-diesen Refrain mitsingen, weil man die für die Band so typischen Akkordfolgen verinnerlicht hat. Die hermeneutische Freude, die der treue Rewenig-Leser aus der Voraussehbarkeit des erzählerischen Ablaufs ziehen kann, wird jedoch hier etwas geschwächt, weil die Verknappung des Formats Rewenig einer seiner Stärken – die der hohen Kunst der Digression – beraubt. So legen Rewenigs Miniaturen eine Schablonen-

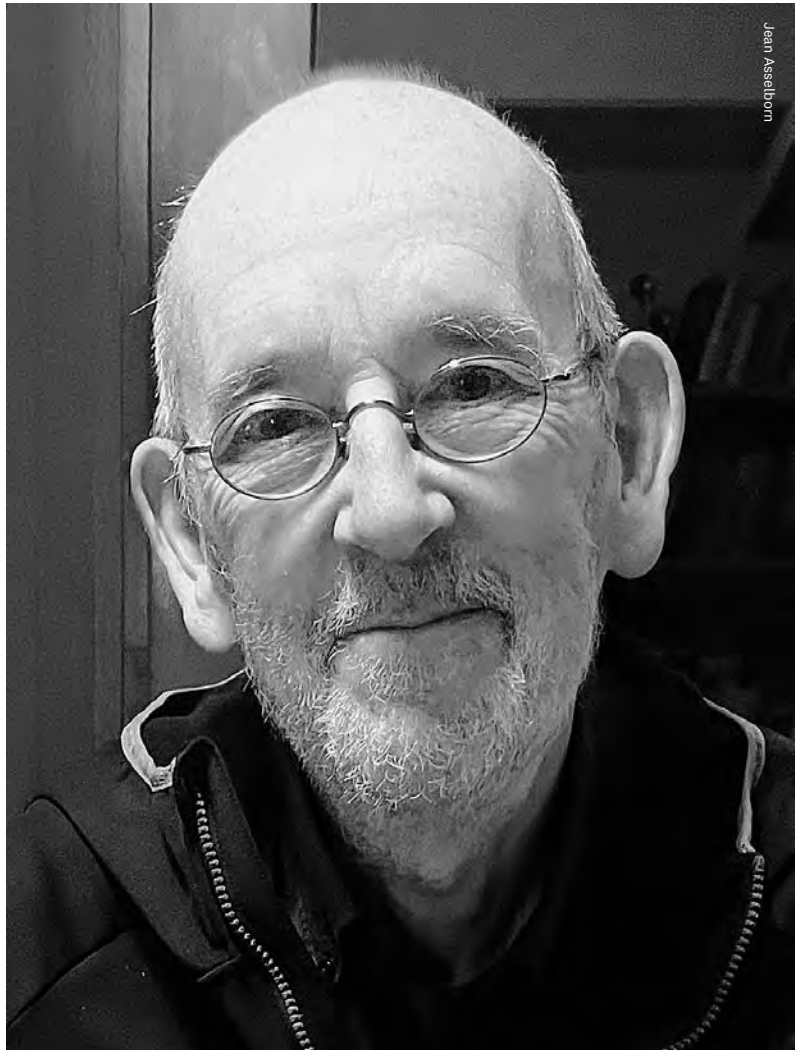
haftigkeit bloß, die der Autor in seinen längeren Texten aus den Fugen geraten lässt: Dort entwickeln die Obsessionen des Schriftstellers (oder seiner Figuren) oftmals einen hypnotischen Sog, der hier abhandenkommt.

Amélie Nothomb wurde vor Jahren von einem Kritiker, der es leid war, jedes Jahr pünktlich zur *rentrée littéraire* den mehr oder weniger identischen Erguss der Belgierin serviert zu bekommen, vorgeworfen, sie wäre mehr Graphomanin denn Schriftstellerin – ergo jemand, der unter Schreibwut leidet und quasi zwanghaft all seine Gedanken zu Papier bringen muss. Was an sich gar nicht mal problematisch wäre, würde nicht am anderen Ende dieser Schreibwut ein Verlagshaus existieren, das die Erfolgswelle Nothomb reitet und jeden September ein Manuskript der Schriftstellerin auf den (übersättigten) französischen Büchermarkt loslassen würde.

Im Vergleich zu Guy Rewenig ähnelt Amélie Nothombs Veröffentlichungsrhythmus eines Romans pro Jahr allerdings nahezu dem eines Thomas Pynchon: Man erhält den Eindruck, dass Guy Rewenig neben zahlreichen polemischen Beiträgen in dieser Zeitung und im *Tagblatt* zurzeit all seine Gedanken niederschreibt – und die Éditions Guy Binsfeld alles abdrucken, was Rewenig einschickt.

Wo es bisher jedes Mal einen triftigen, wenn auch manchmal kontroversen Grund gab, das Manuskript zu veröffentlichen (siehe *Bärenklau*), fehlt einem bei *Mir fällt ein Stein vom Herzen...* ein wenig die Legitimität. Diese 61 Miniaturen wirken, als hätte sie Rewenig locker aus dem Ärmel geschüttelt – es sind routinierte *exercices de style*, tägliche Dehnübungen eines talentierten Schriftstellers. Als Einblick in Rewenigs Schreibwerkstatt haben diese kurzen Prosatexte sicherlich ihre Legitimität – ob es dafür jedoch eine Buchveröffentlichung gebraucht hätte, darf angezweifelt werden. ●

¹ Die im Übrigen bereits im *Land* abgedruckt wurde



Guy Rewenig



T
A
B
L
O

SÉLECTIONS

Art éclectique

En mettant ses divers talents au service de ses projets artistiques, Catherine Lorent cherche à maximiser l'expérience sensorielle des visiteurs. L'artiste luxembourgeoise est la huitième récipiendaire de la Bourse Francis-André gérée par le Focuna. Ce soutien lui

permet de poursuivre son projet *Sonic Canvas* qui comprend trois volets : recherche, production et médiation. Elle développe le concept de « toile sonore » où peinture, dessin, sculpture, musique et performance forment une installation visuelle et sonore. L'artiste commence par une étude approfondie du concept de *Gesamtkunstwerk* pour en imprégner son travail, cherchant à combiner les formes artistiques tout en fusionnant l'art et la vie. Ensuite commencera la phase de production en atelier qui combine des supports picturaux, des outils numériques et des dispositifs électroacoustiques. En parallèle, l'artiste réalise une



série de performances musicales en lien avec son album vinyle *Relegation Sounds*, qui célèbre les dix années du projet *Relegation* avec lequel elle avait représenté le Luxembourg à la biennale de Vienne en 2013. Enfin, pour le volet de la transmission Catherine Lorent interviendra lors d'ateliers et de séminaires dans des écoles d'art et des universités. Actuellement, les œuvres de Catherine Lorent sont exposées à la Galerie Reuter Bausch. LPH

Cap vers l'Histoire

Depuis 2009, le Centre national de l'audiovisuel (CNA) met en place des bourses pour des projets de photographes luxembourgeois. Pour sa 17^e édition, le jury a retenu deux artistes parmi les vingt candidats : Marie Sommer et Anne Speltz. La première puise son inspiration dans les ruines de l'Histoire. La photographe relie images d'archives et lieux abandonnés par le temps, pour mettre en perspective leur impact dans notre perception de l'Histoire et leur résonance d'aujourd'hui. *L'archive verticale* étudie trois espaces de surveillance rendus obsolètes au fil de l'Histoire : la Stasi allemande, les ruines de la Dew-Line en

Arctique et les photographies argentiques prises par le satellite étasunien Corona. Ces médias analogiques, interrogent des problématiques actuelles liées à l'archivage. Le travail d'Anne Speltz, s'intéresse à la fermeture des frontières à travers des portraits de passeurs, considérés comme des criminels par la justice européenne. Elle met en lumière les rapports de pouvoirs politiques qu'ils subissent et l'arbitraire juridique dans lequel ils se trouvent. *The forgotten stories of the boat driver* déconstruit l'idée du passeur sans scrupule et cupide, pour en dresser, à travers divers médias (photos, dessins, archives, presse) un portrait humain qui pousse au dialogue. LPH

RÉCOMPENSE

Valeriu Stancu

Le livre *L'insomniaque fusil de Rimbaud*, publié en 2024 dans la collection *Graphiti*, vient d'être couronné du prix Mallarmé 2025, l'une des plus anciennes distinctions poétiques. Créé en 1937 et décerné par l'Académie Mallarmé, il récompense chaque année un poète d'expression française vivant. Valeriu Stancu (né en 1950) compte parmi les poètes les plus renommés de Roumanie. Il est aussi journaliste, éditeur et traducteur. Son œuvre (poésie, roman, nouvelles, essais) compte plus de 70 titres. Il a été traduit en plus de trente langues. FC

Le Duc de l’image

IIII Godefroy Gordet

Réalisateur touche à tout, Fred Neuen est le nouveau président de la Filmakademie

Réalisateur, gamer, faiseur d’images, Fred Neuen monte des projets filmiques et numériques comme d’autres au pays construisent des buildings. Sa trajectoire illustre son appétit pour un storytelling traditionnel et les formats numériques, avec l’ambition de placer le Luxembourg comme un foyer d’innovation audiovisuelle. Figure polyvalente du paysage audiovisuel luxembourgeois, il voyage entre la production, l’écriture, le développement de formats variés. Il entretient surtout une grande affection pour l’expérimentation. Avec lui, il ne s’agit pas que de cinéma, on entend une dévotion pour le jeu vidéo, la VR, et le tout dans un national branding incontestable. Fred Neuen est un réalisateur d’un autre genre, un mutant que le Luxembourg a su saisir pour le mettre à la tête de la Filmakademie. L’air de rien, voilà le cinéophile insomnique catapulté dans un comité ministériel avec en tête l’envie de secouer un peu l’institution.

Depuis son plus jeune âge, Fred Neuen a toujours été attiré par les histoires, « qu’elles vivent dans les livres, les bandes dessinées, les films, les dessins animés ou les jeux, je les recherchais constamment, avide de découvrir de nouveaux mondes ». Enfant, il passait des heures à créer des univers élaborés qui lui semblaient tout à fait réels. « J’ai le souvenir vivace de prendre mon vélo pour aller au cinéma le plus proche. J’étudiais les affiches de films et les photos promotionnelles d’œuvres que j’étais trop jeune pour voir. Puis je rentrais en courant vers mes amis et prétendais avoir vu un de ces films interdits ». Basé uniquement sur ce qu’il avait aperçu des images, il inventait des histoires entières à ses amis, créant des intrigues à partir de rien, « avec le recul, je réalisais que je produisais déjà des histoires, mais je ne le savais pas encore ». Le rapport au cinéma a été une évidence. « Ma relation directe avec le grand écran a été profondément formatrice. Chaque expérience, avec ce rituel de l’énorme rideau rouge qui s’ouvrait à chaque séance, donnait l’impression d’entrer dans une autre dimension », explique-t-il. Quand son père se procure l’un des premiers magnétoscope VHS, son rapport aux films change : Il peut, en cachette, en dévorer autant qu’il le veut, à son rythme, les voir et revoir, les étudier et les analyser. C’est là que tout se cristallise pour Fred Neuen, il sait déjà qu’il veut raconter des histoires, le cinéma lui apparaît alors comme la voie à suivre, « cela semblait inévitable, comme si tout m’avait mené vers cette prise de conscience depuis le début ».

S’il veut dès le départ étudier le cinéma, ses parents insistent pour qu’il se dirige vers quelque chose de plus concret. Fred Neuen étudie la communication appliquée et la publicité à l’IHECS de Bruxelles (1996–2001). La publicité est le compromis parfait, « c’était suffisamment créatif pour satisfaire ma passion artistique, mais représentait une carrière stable tranquilisait mes parents ». Après ses études, il a l’opportunité de travailler pour la chaîne de télévision luxembourgeoise Tango TV, une chaîne conçue pour les jeunes, dans la veine de MTV, avec des clips musicaux et des émissions produites en interne. Il a l’idée d’utiliser les ressources de la chaîne pour produire un premier court-métrage, « quelque chose qui attirerait l’attention des producteurs locaux ». Et à sa grande surprise, ça a fonctionné, « Tarantula, s’est manifestée et m’a demandé si je voulais réaliser mon prochain court avec eux ».

Alors lancé, entre 2003 et 2008, il travaille en tant qu’indépendant et il réalise plusieurs courts-métrages, produits par différentes sociétés de production et soutenus par le Film Fund Luxembourg : *Trinity* (2005) et *Vault* (2007), salué dans plusieurs festivals européens. Il travaille aussi chez RTL comme monteur, critique de cinéma et journaliste culturel. Période durant laquelle cofonde la société de Radar Collective avec Ben Andrews, qui

devient une société de production en 2010, se spécialisant dans les clips, documentaires et formats expérimentaux, comme *Bikini Blitzkrieg*. « J’ai travaillé sur une gamme incroyablement diverse de formats et de genres. J’essayais constamment de repousser les limites et d’explorer de nouvelles techniques ». Cette approche d’ouverture et de diversité a clairement façonné sa vision du secteur créatif au Luxembourg : « J’ai vu qu’il est possible de faire décoller des projets ambitieux, même sans équipes énormes ou budgets massifs ». Une façon d’aborder le travail créatif qui devient sa signature : « Les contraintes forcent parfois à être plus innovant et débrouillard ».

En 2020, il réalise *Glow*, un animé de huit minutes, sans dialogues, mêlant live miniatures et 2D, qu’il co-réalise avec Mik Muhlen. Pour ce projet, ils font appel à l’artiste florale Aman-

international du cinéma. Se basant sur ce qui a déjà été fait, il veut aller de l’avant et « rapprocher d’avantage les différentes industries cinématographiques ». Il voit là un réel potentiel à créer plus de ponts et d’échanges entre les différents secteurs. Mais la chose qui lui paraît essentielle dans le cadre de sa présidence c’est son désir de rapprocher le cinéma luxembourgeois de son public local. « Je pense qu’il y a quelque chose de puissant dans la création de films qui parlent à notre propre communauté tout en ayant un attrait universel ».

D’autres défis accompagnent cette présidence et notamment le rôle pédagogique et politique de la Filmakademie. Il parle par exemple des freins structurels pour les jeunes créateurs luxembourgeois, et comment la Filmakademie peut y remédier. « Il existe pas mal d’opportunités pour les jeunes réalisateurs

et créateurs au Luxembourg : le BTS, la Carte blanche du Film Fund, le programme Crème Fraîche de l’Œuvre ou encore les Lost Weekends, pendant le LuxFilmFest. Nous avons de grands talents parmi nos réalisateurs, acteurs et équipes techniques. Mais nous manquons de jeunes producteurs solides. Ceux-ci sont cruciaux pour créer des projets et les mener à terme. La clé est de rester adaptable et d’aider les jeunes cinéastes à comprendre à la fois les fondations traditionnelles et ces possibilités émergentes », argumente Fred Neuen.

La vision de Fred Neuen comprend ainsi « le renforcement de la présence de l’institution tant au niveau national qu’international, consolidant ainsi la position du Luxembourg dans le paysage cinématographique mondial ». Néanmoins, le Luxembourg est et restera un petit territoire. Là se pose la question de comment faire rayonner les talents de l’audiovisuel luxembourgeois à l’international, sans tomber dans la dépendance des coproductions étrangères. « Ce qui m’enthousiasme vraiment, c’est de regarder vers l’avenir, vers les prochains films de nos talents et les premiers longs-métrages de jeunes réalisateurs prometteurs qui ont le potentiel de mettre le Luxembourg sur la carte de manière entièrement nouvelle ».

Le président aime observer la nouveauté et développe aussi une forte attirance pour le domaine du jeu vidéo. Fred Neuen dresse ainsi un pont entre cinéma et jeu vidéo au Luxembourg. Les membres de la Luxembourg Video Game association, qu’il préside également, sont en train de mettre en place les piliers de cette nouvelle industrie. « C’est une période passionnante car nous avons déjà de petits développeurs assez prospères, sortant des jeux sur la plateforme Steam ainsi que sur PlayStation et Switch », argumente le double président. Et les passerelles entre le gaming et le cinéma façonnent une évolution naturelle des secteurs au Luxembourg. « Il ne faut pas sous-estimer le potentiel de l’industrie du gaming qui génère déjà plus de revenus que les

industries du cinéma et de la musique combinées. C’est une opportunité économique significative pour un pays comme le Luxembourg », précise-t-il.

Navigant entre cinéma, publicité, jeux vidéo, animation et réalité virtuelle, et du haut de ses positions actuelles, Fred Neuen imagine un dialogue fécond entre « ces différents médias qui naturellement s’entrecroisent. L’un se nourrit de l’autre, les compétences d’une discipline peuvent améliorer et compléter la suivante. Fondamentalement ce sont tous des outils de narration ». Le réalisateur aime à rappeler que « les institutions qui réussissent sont celles qui reconnaissent la narration comme la compétence tout en restant flexibles sur le format de réalisation ». La force du Luxembourg a été d’identifier les tendances émergentes, « la clé est de comprendre que ces différents formats ne sont pas en compétition les uns avec les autres : ils étendent l’écosystème narratif », conclut-il. ●



Christian Wilmes

dine Bruneau pour construire d’incroyables décors miniatures dans lesquels ils insèrent ensuite des personnages animés dessinés à la main par David Leick-Burns. À ce moment-là, il réalise qu’il peut s’attaquer à n’importe quel format, « cela a brisé cette barrière mentale que j’avais sur ce qui était possible de créer ». Aujourd’hui, avec son associé Mark Mertens, il collabore étroitement avec le studio d’animation La Fabrique d’Images avec qui ils développent d’ambitieux projets VR, des jeux-vidéos et des séries hybrides, mêlant prise de vues réelles et animation.

Depuis quelques mois, Fred Neuen est devenu président de la Luxembourg Filmakademie, avec pour mission de relancer la présence et la visibilité internationale du cinéma luxembourgeois. Il succède à Yann Tonnar qui a fait de la Filmakademie une institution stable et influente dans le paysage national et



Le Mont Haguro, la plus petite des montagnes sacrées

À la découverte des monts sacrés du Japon

III Jean-Marie Schaeffer

Yamabushi, La sagesse des montagnes de Robert Weis, un récit de voyage enchanté et enchanteur

Le temple Enryaku-ji, situé sur le Mont Hiei qui surplombe Kyoto, l'ancienne capitale impériale, appartient au bouddhisme Tendai. Comme les adeptes du bouddhisme Shingon, ceux du bouddhisme Tendai croient que, grâce à des rituels ascétiques extrêmes, on peut atteindre l'éveil dès la vie terrestre. La discipline ascétique privilégiée par les moines du temple Enryaku-ji consiste en de longues marches (environ 32 kilomètres) dans la montagne, menées au pas de course sur un parcours fixe qui ne comporte pas moins de 255 stations auxquelles le moine doit s'arrêter pour prier, chaque station possédant sa prière dédiée. Le départ de la marche a lieu vers une heure de la nuit et il faut entre sept ou huit heures pour effectuer le parcours entier. Le moine répète ces marches pendant cent jours consécutifs. La forme extrême du rituel s'étend sur sept années. Après la cinquième année le moine doit entamer une redoutable période de neuf jours de jeûne absolu et sans sommeil, pendant laquelle, assis en position de lotus, il doit répéter cent mille fois le même mantra. S'il survit à cette épreuve, il entame ses deux dernières années durant lesquels il doublera le nombre de ses marches (passant donc de cent à 200 jours successifs). À terme, il aura parcouru plus de 40 000 kilomètres (soit l'équivalent du tour de la terre). Rares sont ceux qui réussissent à arriver jusque-là, et le Mont Hiei est parsemé de tombes de moines morts en chemin ou lors de la période de jeûne et de privation de sommeil.

Yamabushi, La sagesse des montagnes de Robert Weis est consacré au *shugendô*, un ensemble de rituels ascétiques, dont les pratiques des moines du mont Hiei sont une des formes les plus extrêmes. Le *shugendô* est une discipline synchrétique qui combine des éléments du chamanisme des origines, du shintoïsme – la religion animiste nationale du Japon – et enfin, dernier venu, le bouddhisme, en particulier les sectes ésotériques Shingon et Ten-

dai. Il se définit par les lieux où il se pratique, à savoir les montagnes sacrées qui sont les demeures des esprits divins tout en étant elles-mêmes des êtres animés, par le but qu'il se donne qui est d'amener le pratiquant à s'unir à la nature, ainsi que par les moyens utilisés pour y parvenir. Ces moyens consistent pour l'essentiel en des pratiques physiques extrêmes, telle la marche forcée à travers la montagne, mais aussi la méditation en position assise sous une chute d'eau ou encore la marche sur des braises. Elles aboutissent à des états modifiés de conscience permettant au pratiquant de se défaire de son moi (et de tout souci de soi) et de fusionner avec la nature sacrée de la montagne. Le nom porté par disciples du *shugendô* est aussi le titre de l'ouvrage de Weis : *yamabushi* : « Ceux qui dorment dans la montagne ».

Le *shugendô* est révélateur d'une conception des rapports entre l'homme et la nature – et par extension entre la culture et la nature – qui est très différente de celle qui prévaut en Occident. Les deux domaines ne sont pas mutuellement exclusifs comme chez nous. Ce sont plutôt les deux faces d'une même réalité fondamentale qui dépasse l'homme et embrasse tout l'univers. Si la nature est de part en part animée et spirituelle – donc culturelle –, la culture de son côté atteint son développement ultime dans sa fusion avec la nature.

L'ouvrage de Weis fait prendre conscience au lecteur de manière très concrète de la profonde altérité de la civilisation japonaise. Car *Yamabushi* ne développe pas une analyse abstraite de la doctrine du *shugendô*. Il s'agit d'un récit de voyage – enchanté et enchanteur – à travers ses différents hauts lieux, à la rencontre de ses pratiquants actuels, qui vont des *salarymen* à la recherche d'une pause momentanée dans leur vie professionnelle envahissante ou des retraités à la poursuite d'une hygiène de vie capable de les sevrer de l'addiction

Le livre décrit les montagnes, les forêts et les temples avec une sensibilité émouvante

à la bienséance sociale, à ceux, plus rares, pour qui le *shugendô* est devenu le but et la valeur ultimes de leur vie, en passant par des étrangers, essentiellement occidentaux, à la recherche d'un accomplissement de soi qu'ils désespèrent de trouver dans leur culture d'origine.

Le récit de Weis privilégie ce qui constitue l'attrait premier de toute littérature de voyage réussie : permettre au lecteur d'entrer dans un monde qui lui est inconnu, à travers son immersion dans l'expérience au jour le jour le jour du narrateur. L'auteur procède par petites touches au fil de ses pérégrinations, ce qui lui permet d'esquisser une vision nuancée de la réalité du *shugendô*. Il fait la part belle à l'expérience des personnes qu'il rencontre et à ses interactions avec elles, faisant entrer les lecteurs de manière progressive dans un mode de vie peu connu hors du Japon. En Occident, on a tendance à identifier le Japon au bouddhisme zen, donc à une doctrine et une pratique de méditation fortement intellectualisées. Le *shugendô*, qui privilégie la voie de la dépense physique, reste encore largement inconnu, sauf des sportifs de l'extrême (tels les marathoniens). Un des points forts de l'ouvrage réside dans la manière dont il réussit à montrer à quel point le *shugendô* puise

aux sources les plus profondes et originaires de la culture japonaise.

Dans les premières pages de son ouvrage, Weis donne à entendre de manière discrète que son voyage à la rencontre des *yamabushi* fut aussi pour lui une manière de surmonter un désarroi existentiel lié à des moments difficiles dans sa propre vie (la période du covid, mais aussi maladie de sa compagne amenant le couple à devoir faire une croix sur leur désir d'enfant). Il laisse entendre au lecteur, qu'à la source de sa volonté de découvrir le monde des *yamabushi*, il y avait l'espoir de sortir transformé de cette expérience. Parfois on aimerait qu'il nous en apprenne davantage concernant les effets sur sa propre vie de son immersion (même brève et partielle) dans les pratiques du *shugendô*. Mais de tels développements d'ordre méditatif auraient peut-être fait éclater le format du récit de voyage.

Bien que Weis expose clairement la chronologie et la géographie de ses pèlerinages aux différents lieux canoniques du *shugendô*, une carte précise des différentes étapes de son périple aurait été la bienvenue. On ne peut que conseiller aux lecteurs qui ne connaissent pas bien le Japon de consulter internet afin de s'orienter plus facilement dans la géographie des pérégrinations de l'auteur. Ils pourront en profiter pour jeter un coup d'œil sur les photos et vidéos associées aux différents lieux concernés. Ils y découvriront la beauté et le mystère des paysages montagneux, des forêts et des temples, que *Yamabushi* décrit avec une sensibilité si émue et si émouvante. ●

En dialogue avec le journaliste et écrivain Jérôme Quiqueret, Robert Weis va partager ses impressions du Japon, le 8 août à 18h30, dans le cadre de D'Stad liest, à la Place de la Constitution

Dialogue figuratif

IIII Loïc Millot

La galerie Chiche de Vantoux réunit deux peintres figuratifs tout juste sortis des Beaux-arts de Paris

Voilà l'occasion de prendre le pouls de la scène contemporaine de Paris, où les deux artistes résident et travaillent. David Mbuyi, originaire de Kinshasa (Congo) où il est né en 1997, a débuté la peinture il y a sept ans, au sein de l'atelier de Djamel Tatah, dont les toiles de grand format peuplées d'êtres esseulés occupent aujourd'hui une bonne place dans les collections françaises. Signe que la peinture de David Mbuyi commence à se faire connaître dans le milieu de l'art, celui-ci a reçu en 2020 le Prix François Dujarric de La Rivière. Quant à Maria Adjovi, Béninoise née en 1996, elle explore, par la peinture, des questionnements spirituels en même temps qu'elle revisite son histoire personnelle, marquée par la perte douloureuse de sa mère.

On trouve, de part et d'autre, un même recours à un modèle photographique. Grâce à sa formation initiale de graphiste, David Mbuyi produit des prises de vue, mais à seule fin de pouvoir les retoucher comme il l'entend. La récente série de toiles qu'il présente capte à chaque fois des instants fugaces et ordinaires, des hommes et des femmes en marche, affairés à leurs occupations quotidiennes, dans le sillon de la photographie vernaculaire de Walker Evans. Les figures de David Mbuyi, qu'il décline en divers formats et de façon résolument coloriste, sont souvent en mouvement, comme cette femme, photographiée à Annecy et entourée de plantes, qui fait son jogging dans un parc (*Sans titre*, 2025). Ou à l'image de cette vieille femme estropiée (*Miroir*, 2025), reproduite elle-aussi à échelle 1, qui se déplace à l'aide de béquilles, un détail qui traduit les peines rencontrées par la population congolaise. On devine aussi bien ces épreuves secrètes à travers la structure fracturée du tableau, scandé en son milieu par une césure qui le transforme en diptyque. Non loin de celui-ci, un tableautin montre un homme noir de profil, une main appuyée à un arbre, l'autre sur les hanches, dans une posture corporelle élégante et stylisée par un *contrapposto* digne de la statuaire antique (*La cour*, 2025). Ainsi cet être dont on ne connaît rien, et qui n'est engagé dans une aucune action reconnaissable, nous apparaît tel un dieu grec, sage et patient, indolent et empli de grâce. Il demeure debout, dans la cour d'une maison dont la façade offre de curieux jeux de lignes perpendiculaires déstructurant la composition.

À y voir de près, et ce constat a valeur générale dans le cas de David Mbuyi, la composition enregistre des imperfections formelles, des accidents graphiques qui constituent autant de petites exceptions à la règle géométrique. On s'aperçoit par ailleurs qu'il manque à la joggeuse le bras gauche et que son t-shirt bleu-gris est étrangement ciselé. Ce sont là des indices laissés intentionnellement à l'attention du spectateur, qui donnent à voir le geste d'appropriation infographique du plasticien franco-congolais. Pour lui, la peinture est comme une photographie augmentée, un moyen de l'interpréter et de l'emmener vers un ailleurs créatif et universel : un « outil pour sortir du cadre », comme il l'affirme. Il s'agit ainsi de libérer la prise de vue, comme d'émanciper les couleurs de la composition. Un dernier portrait, frontal dorénavant, est particulièrement réussi (*Sans titre*, 2025) : on y voit un jeune homme noir marchant, balluchon sur l'épaule, l'air résolu, comme s'il souhaitait s'extraire à son tour du cadre, recouvert de multiples segments colorés, parfois fauves, qui en accentuent l'impression de vitalité.

Maria Adjovi s'empare elle-aussi de la photographie comme d'un document préexistant à sa pratique picturale. Là où David Mbuyi n'entretient avec ses figures aucune familiarité particulière, Maria Adjovi mobilise essentiellement des photos de famille, qui saisissent des moments intimes, notamment entre elle et sa mère dis-

David Mbuyi et Maria Adjovi partent de photographies pour créer leurs toiles

parue. La première toile exposée dans le lieu en est une exception : il s'agit d'un portrait de la jeune femme aux cheveux courts et à la boucle d'oreille (*La médaille*, 2025). Enveloppée dans un habit africain ample et majestueux, elle se présente de trois quarts sur un fond brun, les mains réunies sur la poitrine en signe de recueillement. Elle sert contre elle, précieusement, une médaille qui se détache par sa clarté sur les tons chauds (rouge, orange) qu'elle revêt, inscrivant mystérieusement le portrait dans un narratif personnel, secret, irréductible à son auteure. La facture minutieuse et majestueuse appliquée à cet autoportrait convoque la peinture de la Renaissance italienne, en particulier celle de Mantegna que Maria Adjovi affectionne. « Mon travail, précise la lauréate du Prix Weil, prend racine dans une construction narrative, nourrie par des histoires intimes, des textes, des rencontres qui résonnent en moi. Je me laisse guider par une forme de morale de vie, presque comme un fardeau inhérent à la condition humaine. À travers les sujets que je peins, je cherche à livrer une vérité — une vérité dans le regard,

dans la lecture de l'image, dans le geste brumeux des choses concrètes d'antan. Mes sources photographiques naissent de mises en scène, de fragments du quotidien, ou de références empruntées à l'histoire de l'art. Je cherche à éveiller les sentiments comme le fait la poésie. Je procède par effacement et recommencement, jusqu'à ce que quelque chose demeure ».

La peinture constitue bien, pour la jeune femme, le lieu du silence, du souvenir aussi. Elle relève presque de la voyance par le fait de relier les vivants à celles et ceux qui nous ont quittés. Les autres œuvres de Maria Adjovi se rapprochent de son intimité familiale, avec, tout d'abord, cette toile où Maria est au côté de sa mère, toutes deux rassemblées autour d'une fleur en forme de rosace (*Comme une main tendue, je me souviens d'hier*, 2025). La facture de ce tableau est typique du style de Maria Adjovi ; contrairement à David Mbuyi, dont les compositions sont toujours nettes, Maria ménage des espaces de flou autour des visages, comme s'il s'agissait de rendre sensible la difficile quête du souvenir, et des aplats de couleurs célébrant le moment heureux à convoquer. Une autre toile revient sur la communion (*Devoir de promesse*, 2025), où Maria se représente à trois reprises, et à autant d'âges différents, de la petite enfance à la maturité, dans une perspective spatiale qui en devient une perspective de temps. Des chandelles illuminent la composition, et se substituent à la présence de la rosace dans le précédent tableau. ●

Les images ne dorment jamais, de Maria Adjovi et David Mbuyi, jusqu'au 13 septembre 2025 à la galerie Nathan Chiche de Vantoux

Les personnages peints par David Mbuyi sont comme empêchés, à l'image de leur vie difficile



Le chant de cygne de Pierre Audi

IIII Paul Rauchs

Retour sur le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Du bon et du moins bon



Louise, dans une mise en scène de Christof Loy

Louise : quand le Heim devient unheimlich

Louise est créée à Paris en 1900, la même année où Freud publie à Vienne sa *Traumdeutung*, signant ainsi la naissance officielle de la psychanalyse. Est-ce une raison suffisante pour transposer l'action de l'opéra dans un hôpital psychiatrique, même si, dès le premier acte, les parents menacent leur fille de l'interner à Charenton, aujourd'hui Hôpital Esquirol où était interné en son temps le divin marquis et où votre serviteur faisait ses premiers pas de psychiatre ? Admettons. Sauf que de Charenton, situé aux bords de la Marne, il est impossible d'apercevoir les toits de Paris, décor cependant indispensable au spectacle pour faire rêver Louise, pauvre couturière qui vit sous le joug de sa mère tyrannique et de son père qu'on devine incestueux. Mais l'inconscient, on le sait, prend ses libertés avec le temps et l'espace. Quoi qu'il en soit, le Paris printanier de Charpentier n'est pas le Montmartre hivernal de Puccini, et la supposée folie de Louise n'est pas la tuberculose de Mimi ou de Violetta, même si l'emprise du paternel n'a rien à envier à celle du vieux Germont, et même si l'hystérie, à bien des égards, est l'envers psychique (et sociologique) de la tuberculose qui fait tousser la société patriarcale. Car c'est au même moment, au tout début de la « Belle » Époque, que Charcot, dans l'amphithéâtre de la Salpêtrière, met en scène l'hystérie à laquelle Freud, qui assiste à ces « spectacles », va littéralement restituer la parole. Et voilà pourquoi votre fille n'est plus muette, répondent alors les psychanalystes aux Diafoirus de Molière. L'hystérie n'est plus une maladie, mais un cri de révolte poussé par les femmes et aussi des hommes contre le pouvoir et les pouvoirs d'une société bourgeoise, machiste et cadennassée. Le mouvement *Metoo* n'a rien inventé.

La mise en scène de Christof Loy suggère ainsi que Louise quitte l'asile de Charcot pour le divan de Freud et qu'elle finit par crier à la face de ses géniteurs l'injonction que tous les psychanalystes font à leurs patients : Les parents doivent tout à leurs enfants, les enfants ne doivent rien à leurs parents ! Ce n'est qu'ainsi que les murs de l'asile qui enferment peuvent retrouver leur fonction première de murs qui protègent, et que le foyer parental de la pauvre Louise d'*unheimlich* devient de nouveau *heimlich*.

Charpentier n'a pas le génie de Wagner ni de Debussy, et nous devons attendre le troisième acte pour en apprécier tout le talent. Mais là, dès le fameux air de Louise, l'émotion nous prend dans ses bras et ses notes avec une Elsa Dreysig dont la voix et le timbre expriment avec force la révolte, avec tendresse l'amour, avec ambivalence les sentiments œdipiens. Et quand elle se sent étrangère dans le chœur des couturières, nous pensons, bien sûr, à Senta, sa sœur en hystérie, la promise du Hollandais volant, objet de moqueries dans le chœur wagnérien des fileuses. La grande Sophie Koch est presque un luxe pour un rôle finalement aussi réduit qu'essentiel. Adam Smith, en amant, campe un ténor à l'italienne, fougueux et troublé à la fois, et Nicolas Courjal chante avec autant de conviction un père d'abord dominateur et sûr de lui, ensuite déchu et désespéré. Giacomo Sagripanti dirige d'une baguette très dramatique l'Orchestre de l'Opéra de Lyon dont la pâte sonore épouse parfaitement le côté naturaliste de ce véritable « roman musical » (Émile Zola et Henri Murger ne sont pas loin). Les chœurs de ce même opéra apportent tout ce qu'il faut de fête et de cancan à ce Paris (pas que) Belle Époque.

The Nine Jewelled Deer : quand le bon se fait beau

La biche aux neuf bijoux est à l'opéra ce que *Les bijoux de la Castafiore* sont aux aventures de Tintin : Une histoire qui n'en est pas une et où il n'y a pas de méchants. C'est un OMNI, un objet musical non identifié, qu'on verrait édité par ECM plutôt que par Deutsche Grammophon, qui tisse un lien (car c'est bien de cela qu'il s'agit) entre musiques traditionnelle, classique, jazz et contemporaine, entre l'Orient et l'Occident, entre le chant, le verbe et les arts plastiques. C'est un opéra dans le sens étymologique du terme qui signifie œuvre au pluriel, une rencontre aussi entre le passé et le présent, entre l'époque mythique et mystique de Bouddha et le monde sécularisé d'aujourd'hui, en passant par la période des *happy hippies* bercés par le *Mysweet Lord* de George Harrison et le sitar de Ravi Shankar. Et pourquoi ne pas penser à quelque cantate de Jean Sébastien Bach qui reprend vie dans les merveilleux duos entre chant et alto, chant et saxo, chant et clarinette ?

Le décor est réduit au minimum, récitants et musiciens se rencontrant devant un écran dont les peintures et gribouillis rappellent les gravures rupestres censées raconter l'histoire du cerf qui sauve de la noyade un être en train de sombrer. À moins que ce ne soit une biche, le terme *deer* ne rimant pas pour rien avec *queer*, désignant à la fois la femelle et le mâle. Comme chez Platon, le bien s'exprime par le beau, aussi y a-t-il de purs moments d'enchantement dans le spectacle, notamment quand la grand-mère transmet en chantant et en gesticulant son savoir et sa générosité à sa petite-fille qui l'imité comme un écho. Dans sa mise en scène, Peter Sellars fait le minimum syndical et c'est tant mieux. Huit musiciens, trois hommes et cinq femmes, interprètent magistralement cette grande prière, sorte de *Love Supreme* quasi coltraniens, conçue par Sivan Eldar pour la composition et Ganavya Doraiswamy pour le texte et la voix, prouvant par-là que les bons sentiments font parfois de beaux spectacles. Ils ne sont pas à l'abri pour autant de l'ennui qui embaume vers la fin le public. La sagesse de l'Orient n'est pas loin de l'ennui de l'Occident, l'ataraxie des Grecs est là pour en témoigner. Et si le bouddhisme reste comme une espèce de religion *pour les nuls*, il faut cependant reconnaître que l'ésotérisme oriental vaut bien l'égotérisme occidental.

La Calisto : quand la féerie se terre

Phaéon n'a pas arrêté son char et, à trop s'être rapproché du soleil, il a brûlé la terre qui n'est plus que désolation et sécheresse. Cela ne vous rappelle rien ? L'orgueil du dieu antique anticipe la cupidité de l'homme moderne qui cherche son *deus ex machina* pour le sauver. Dans les *Métamorphoses* d'Ovide, qui servent de trame à l'opéra de Cavalli, Jupiter cherche à reféconder la planète et tombe, une fois de plus, amoureux d'une nymphe, cette fois-ci la belle Callisto qui, cependant, ne veut pas de lui car attachée à la chaste Diane chasserresse. Mais Diane aime secrètement Endimione qui le lui rend bien. Mercure propose alors à son père Jupiter de se déguiser pour mieux séduire la réticente et voilà que c'est, comme dans *Amphitryon*, reparti pour un tour de cache-cache et de travestissement, où le désir erre et se perd entre dieu et mortelle, entre homme et homme, entre femme et femme, parfois même entre femme et homme. Il y a du Leporello dans Mercure, dieu des voleurs et des commerçants, à moins que ce ne soit l'inverse, (ou la même chose), du Don Giovanni dans Jupiter, du commandeur et de la Dona Elvira dans Junon, l'éternelle et jalouse cocue. Le mensonge se fait songe, voire *Songe d'une nuit d'été* avec la même porosité entre sexes et genres, entre humains et animaux, entre monde animé et monde inanimé. Calisto sera métamorphosée en ourse par Junon, en constellation par Jupiter, la Grande Ourse qui nous prend toute l'année à témoin de sa mélancolie.

Il relève, évidemment, d'une mission quasi impossible de faire oublier la production de René Jacobs et de Herbert Wernicke pour la Monnaie de Bruxelles avec laquelle Frank Feitler inaugura au début du millénaire la réouverture du Grand Théâtre à Luxembourg. La production aixoise,



Jean-Louis Fernandez

Tout tourne autour de la fascination érotique dans *Billy Budd, sailor*

coproduite avec Luxembourg, sera donnée la saison prochaine au même théâtre et le public pourra en juger. Mais disons-le d'emblée, la féerie baroque de Jacobs/Wernicke, qui évoluait entre ciel et terre, a fait place ici à une production bassement terre à terre qui se traîne dans un palais rococo avec des personnages en costumes d'époque. Au milieu de la scène, un grand plateau tournant, sorte de roue dans lequel s'échinneraient des hamsters courant derrière leur désir, toujours à la dérobade. Tout cela est plaisant, presque mozartien, mais à mille lieues de la magie baroque. Avec quelques fausses bonnes idées comme celle de faire tondre Calisto comme une vulgaire collabo et une seule vraie bonne idée, celle qui prend enfin quelque liberté avec le texte original en faisant assassiner Jupiter par Calisto. Retenons la leçon : il n'y a plus de salut, et l'éternel retour des choses, cher à Nietzsche, connaît un arrêt net et brutal.

La mise en scène de la Néerlandaise Jetske Mijnessen tient plus d'une mise en espace et laisse libre cours au jeu et chant des protagonistes qui s'en donnent à cœur joie. Alex Rosen est extraordinaire en Jupiter dont la basse réussit quelques frivoles excursions dans la tessiture du contre-ténor quand il se travestit en Diane. La Junon de la mezzosoprano italienne Anna Bonitatibus se départit rarement de son altière, et son autorité s'impose même dans les pires moments de jalousie et de cruauté, question d'habitude sans doute. Face à elle, Lauranne Oliva campe une Calisto blessée, fragile et, o surprise, déterminée à la fin du drame. La Diane de Giuseppina Bridelli est tour à tour chaste et chasserresse, face notamment à Paul-Antoine Bénos-Djian en Endimione virevoltant, parfois clownesque, parfois meurtri. À la tête de sa formation Ensemble Correspondances, le chef Sébastien Daucé a fait un bon travail de musicologue en portant l'orchestre original de Cavalli qui comptait 6 (six !) instrumentistes à une phalange de 33 (trente-trois !) musiciens qui déploient avec maestria un son entre baroque et préclassique.

The story of Billy Budd, sailor : quand le sublime rencontre l'abject

Billy, le matelot sur le bateau, c'est Tadzio, l'ado sur la plage de Venise, c'est-à-dire l'innocence et la beauté absolues qui fascinent deux artistes homosexuels, Benjamin Britten et Thomas Mann avec son alter ego Gustav Mahler. En réécrivant et en resserrant *Billy Budd* de Benjamin Britten, Ted Huffman et Oliver Leith en ont fait une réduction qui, comme un fond de sauce, concentre, dans le huis-clos d'un bateau britannique, les sentiments d'amitié, d'amour, de jalousie, de haine et de frustrations qui agitent officiers et matelots, plus ou moins « shanghayés », c'est-à-dire kidnappés sur un navire français, le bien nommé *Droits de l'homme*. Le maître d'armes Claggart, sorte de mal absolu à la Iago, accuse faussement Billy de mutinerie qui, pris de bégaiement et n'arrivant donc pas à s'expliquer, tue d'un

Billy Budd, sailor est un chef d'oeuvre absolu. Les décors et la mise en scène sont aussi minimalistes que l'adaptation

coup de poing son persécuteur. Le capitaine Vere, tel Ponce Pilate, tel Créon aussi, est obligé de rendre la justice, non pas sous un chêne, mais comme un gland, ordonnant la pendaison de Billy à la vergue du grand mât de misaine. On le voit, jusqu'aux mots, la sexualité est omniprésente, car tout tourne autour de la fascination érotique (de fasinus, pénis) qu'inspire Billy, dont la bonté intérieure se reflète (revoilà Socrate et Platon) dans sa beauté extérieure. Le vieux Vere, qui est aussi le narrateur de l'histoire, fait penser, rien de moins, à la figure de Dieu-le-Père, obligé, à son corps défendant, de condamner à mort son fils, le Christ. « C'est écrit », cite-t-il, presque mot pour mot, les écritures. Et le grand mât se fait croix, et le navire se fait Golgotha.

Cette production est un chef d'oeuvre absolu, méritant sans aucun doute la Palme d'Or du festival. Les décors et la mise en scène sont aussi minimalistes que l'adaptation. La musique, interprétée par quelques rares musiciens dirigés des claviers par Finnegan Downie Dear, est grinçante et menaçante avec maints effets empruntant aux musiques classique, contemporaine et électronique. Le chœur à la sonorité voilée et à peine suggérée amène un contrepoint bienvenu de promesses d'un espoir céleste ou, pourquoi pas, sous-marin. Citer quelques chanteurs serait faire injure à tous les membres d'une équipe homogène aux talents individuels sortant tous du lot.

Si la justice militaire est à la justice ce que la musique militaire est à la musique, cette musique-là, toute martiale qu'elle est, n'a rien de militaire.

Don Giovanni : quand Audi tire sa révérence

Pauvre Don Juan qui, à peine lavé du soupçon d'homosexualité qui ne sert (presque) plus de repoussoir, se trouve accusé aujourd'hui de pédophilie, comme le souligne lourdement Robert Icke, metteur en scène de cette nouvelle production aixoise, qui fait défiler *ad nauseam*, tout au long du spectacle, une enfant en guise de spectre autrement plus menaçant que celui de la statue du commandeur. Dans le catalogue des productions de cet opéra emblématique, c'est la huitième fois que nous assistons au sexe des ex à Aix. Bravo au catwalk des mannequins qui illustrent le fameux *Air du Catalogue*, bravo au duo genre *Je t'aime moi non plus* entre Maseppo (fougueux Pawel Horodyski) et Zerline (ravissante Madison Nonoa), bravo et merci pour toutes ces scènes et scénettes qui montrent tout simplement l'histoire et les histoires telles que Da Ponte les a racontées. Dommage seulement que ces perles soient enfilées dans un collier lourdissime d'un théâtre de régie qui donne à voir les interprétations un peu confuses du metteur en scène britannique qui signe là son premier opéra : fusion des rôles entre le commandeur et Don Giovanni, inversion des rôles entre Don Giovanni en jogging et Leporello en habit de bourgeois, transposition de l'histoire dans un hôpital qu'on devine psychiatrique (encore !) et jusqu'à la poursuite des protagonistes par ce qu'il faut bien appeler des paparazzi, caméra au poing, ce qui nous vaut, encore et encore, des vidéos tautologiques .

Tout cela ne suffit pas à gâcher la fête, ni d'ailleurs la défête, d'autant plus que Sir Simon Rattle, à la tête de sa phalange de l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, nous fait cadeau d'un Mozart comme on n'ose plus le jouer : une masse musicale ample et sonore, dramatique à souhait, limite dix-neuvième siècle, avec juste ce qu'il faut de clins d'œil aux baroqueux et autres interprètes « historiquement informés ». Les voix n'ont plus alors qu'à se fondre dans cet écran : le Don Giovanni d'André Schuen est riche de toutes les nuances qui vont du triomphalisme (retenu, certes) à une déchéance sous perfusion, le Leporello de Krzysztof Baczyk supporte aisément la comparaison avec tous ses illustres prédécesseurs, Magdalena Kozena est une Dona Elvira plus compatissante que vindicative, quant à Don Ottavio, un rôle souvent ingrat comme beaucoup de ténors mozartiens, Amitai Pati est admirable dans ses hésitations toutes hamletiennes comme dans sa rage de venger le beau-père.

« Qui est mort, vous ou le vieux ? » demande Leporello au tout début de l'opéra. C'est, malheureusement, Pierre Audi, emporté par une crise cardiaque quelques semaines avant le début du festival. C'est lui, feu le commandeur, qui a commandé cette production, fidèle à sa devise toute kantienne : Audi sapere ! Ose savoir ! ●



Nature, culture

III Erwan Nonet

Avec l'expo *Land in Motion*, le MNAHA propose une réflexion aussi politique qu'artistique sur les relations complexes entretenues depuis des millénaires par l'Homme sur la nature

On peut illustrer des concepts profonds avec des objets simples. Pour *Land in Motion*, le Musée national d'archéologie, d'histoire et d'art a puisé dans ses collections une charrue de la fin du 19^e, un poêle en fonte, des amphores romaines, une nappe récupérée dans une ferme de Nospelt, brodée au fil rouge d'un motif inspiré des *Glaneuses* de Millet... Ces pièces, illustrations de la vie quotidienne de leur époque, ouvrent des dialogues souvent très pertinents avec les œuvres qui les entourent, enveloppant le visiteur dans un sentiment de familiarité qui sied parfaitement au propos.

La thématique illustrée est loin d'être nouvelle, mais son angle d'attaque est intéressant. Poser la question de l'existence d'une nature vraiment naturelle est déjà une réponse en soi. L'exposition fait remonter à 10 000 ans son aliénation par l'Homme, mais elle pourrait remonter à

plus loin encore. Cela fait bien longtemps que la nature en tant que telle n'existe plus, qu'elle est transformée, sélectionnée et finalement exploitée par l'Homme. La photo de toundra qui ouvre le parcours est celle d'une relique : « un des derniers espaces sur Terre à ne pas avoir été transformé », souligne Isabelle Maas, coordinatrice principale de l'exposition. Et encore, on ne jurerait pas qu'aucun fragment de capsule Soyouz ne traîne derrière un buisson.

L'exposition est organisée en quatre parties : les paysages forestiers, les paysages agricoles, les paysages fluviaux et les paysages industriels. Tous ont été façonnés par la main de l'Homme, de manière plus ou moins évidente. Lorsque l'on va « dans la nature », c'est souvent à la forêt qu'on pense. Pourtant, « elles sont complètement artificielles », constate Isabelle Maas.

Comme les paysages autour des châteaux de Larochette et Hohlenfels, totalement fantasmés par Koekkoek. Cette vision romantique fait écho à celle, inquiétante voire tragique, d'Erwin Olaf, qui traduit sans doute dans ce lugubre cliché en noir et blanc une fin de vie qu'il savait proche.

L'agriculture modèle de manière évidente nos paysages depuis le néolithique. Elle est ici illustrée par des outils romains dont les formes parfaites n'ont pas vraiment évolué depuis 2000 ans. Ou encore ce sol labouré criant de réalisme, réalisé en élastomère par Didier Marcel. Cette pièce interroge la qualité de notre regard en fonction d'où l'on se trouve, scruterions-nous ces formes avec autant d'attention si l'on se promenait au bord d'un champ ? La jolie huile sur canevas de Pierre Blanc, *Temps gris*, vient tout juste d'être restaurée. Son attribution, auparavant incertaine, a été confirmée grâce à un morceau de papier découvert dans le cadre. Il s'agit du premier tableau acheté au Cercle artistique du Luxembourg. Entre naturalisme et art déco, *Le Laboureur* de Léon Nosbuch illustre un monde qui avance laborieusement.

La poésie de l'eau

L'espace dédié aux paysages fluviaux est très immersif. Il instille que l'eau n'est pas simplement une matière coulante. Elle est l'axe de circulation qui a apporté les temps historiques et, avec eux, ces coteaux de vignes dont une allégorie est gravée sur les flancs d'un sarcophage romain découvert dans les environs de Remerschen. Dans les célèbres photographies

L'exposition n'impressionne pas tant par ce qu'elle présente matériellement, mais par les réflexions qu'elle sait faire susciter

de Su Mei Tse, on ne veut même pas savoir si l'on contemple l'endroit ou l'envers, tant on flotte agréablement dans cet entre-deux. La contribution vidéo de Marco Godinho est passionnante. L'artiste explique à quel point les rivières alimentent son inspiration. L'eau vive coule au rythme du temps qui passe et propose à l'homme attentif son propre langage. Godinho, qui collectionne chez lui l'eau qu'il collecte partout où il passe, y voit une expression intrinsèquement poétique.

Plus matérialiste, la dernière partie est peut-être la plus évidente à saisir. L'industrie a, c'est vrai, du mal à se faire discrète. Du Titelberg au Belval peint par Fernand Bertemes en 2006, c'est l'histoire moderne du Luxembourg qui s'écrit ici. Les saignées taillées à la serpe dans la croute terrestre, la hauteur des hauts fourneaux dépassant désormais les clochers qui dominaient jusque-là les villages du sud du pays : tout est



Le sarcophage romain de Remerschen célèbre la vigne, véritable signature mosellane

bouleversé, dans les airs, à la surface et en dessous. Le tableau d’Harry Rabinger exprime cela avec une certaine sérénité. Rien d’angoissant dans cet avant-projet qui deviendra une immense œuvre toujours installée dans le Jonglycée d’Esch. Serge Ecker, qui connaît le sud comme sa poche, parle joliment de cette identité qui se transforme plus vite qu’il ne l’aurait cru. Les terres rouges deviennent vertes, la nature parant désormais d’émeraude les fronts de taille et crassiers auparavant incarnats. Ces espaces dévastés il y a quelques décennies sont désormais de vastes zones Natura 2000 où poussent les orchidées et volent les papillons. Les photographies de Ecker, qui capturent à Wiltz ou Dudelange la reconquête des friches par le sauvage, démontrent que, si l’Homme s’arroge le droit de dicter sa loi au monde, ce n’est que par vanité car il sait bien qu’il n’aura pas le dernier mot.

L’ingénieuse association d’objets d’art et d’objets du quotidien est portée par une belle scénographie. L’exposition n’impressionne pas tant par ce qu’elle présente matériellement, mais par les réflexions qu’elle sait faire susciter. À ce titre, il faut saluer l’effort réalisé pour adapter le propos au jeune public. Des contenus spécifiques (stations audio, atelier de dessins, carnet illustré…) ont été conçus afin de familiariser les enfants à ces questionnements qui, à défaut d’intéresser les masses aujourd’hui, s’imposeront demain de manière inéluctable. ●

L’exposition *Land in Motion* est à voir au MNAHA, jusqu’au 11 janvier 2026

CHRONIQUES DE L’URGENCE

Fallacieux débats sur les retraites

IIII Jean Lasar

Les dirigeants de la France et du Luxembourg s’efforcent de convaincre leurs opinions respectives qu’il faut réformer le système des retraites – en clair, travailler plus longtemps – pour être certain de pouvoir continuer de verser les pensions à l’avenir. Si le détail des modifications proposées diverge, ces réformes partagent le même défaut : celui d’assumer que les conditions régnant sur cette planète, celles qui permettent aujourd’hui de dégager les surplus nécessaires au paiement des retraites, existeront telles quelles d’ici cinq, dix, vingt ou trente ans. Le pari est que l’argent cotisé aujourd’hui aura à l’avenir un pouvoir d’achat comparable, et que les montants seront transposables sans risque d’erreur.

Il s’agit là, en l’état des politiques climatiques, qu’elles soient nationales, européennes ou mondiales, d’un pari plus que risqué. Car la prétendue rationalité économique dont se targuent les exécutifs fait donc l’impasse sur les réalités géophysiques. Au lieu de s’organiser pour affronter la transition écologique, la société est invitée à plonger dans des débats hyper-techniques sur le financement des retraites, avec au passage l’opportunité, pour les gouvernements, de monter tel groupe de salariés contre tel autre, et de faire ainsi diversion.

Travailler plus longtemps, une notion présentée comme une évidence comptable, est en réalité une aberration adossée au mythe de la croissance infinie et à son pendant, la surconsommation. Sans même

Travailler plus longtemps est une aberration adossée au mythe de la croissance infinie

parler du fait que contraindre les personnes âgées, plus vulnérables, à blanchir plus longtemps sous le harnais est aussi fondamentalement injuste.

En France, le gouvernement a soutenu que la réforme, en plus de garantir la pérennité des retraites, permettrait de dégager des marges de manœuvre pour ses politiques publiques en matière d’enseignement, de santé et de transition écologique. Mais cette affirmation ne tient pas la route : Les excédents supposés résulter de la réforme ne sont pas censés être disponibles pour ces autres politiques. En outre, il est incompréhensible de vouloir passer par un allongement de la durée du travail pour financer la transition alors que, par ailleurs, les gouvernements continuent de subsidier les énergies fossiles, en maintenant par exemple la non-taxation du kérosène ou, au Luxembourg, en laissant traîner en longueur l’exit du tourisme à la pompe. Les débats sur les retraites sont une facette de l’obsession

qu’entretennent nos sociétés préservant à tout prix un statu quo pourtant intenable.

Une autre dimension climaticide des réformes envisagées tant en France qu’au Luxembourg est qu’elles pourraient bien encourager voire contraindre une part croissante des salariés à se tourner vers des systèmes par capitalisation. Lorsqu’on voit à quel point il s’avère délicat, au Luxembourg, de faire en sorte que le Fonds de Compensation renonce aux investissements dans les énergies fossiles, on imagine la difficulté pour forcer les fonds de pension privés à abandonner de tels placements.

Les outils ne manquent pas, pourtant, pour mettre le monde du travail et les retraites en phase avec les impératifs écologiques. C’est au contraire, en décidant de travailler moins, tant par semaine, par an ou sur l’ensemble de sa carrière, que les sociétés peuvent se donner les marges de manœuvre dont elles ont besoin pour amorcer les transformations requises. Il faut repenser ce que l’on produit, à quel escient et dans quelles conditions, plutôt que de chercher par tous les moyens à remplir les caisses. Une autre piste trop souvent négligée est celle du revenu universel garanti, qui, logiquement étendu aux seniors, permettrait aux citoyens de bénéficier d’une sécurité financière minimale pour pouvoir participer personnellement aux immenses chantiers de la décarbonation et de la restauration des systèmes naturels, plutôt que d’attendre que ceux-ci soient lancés et gérés exclusivement par les administrations. ●

|||||



D’GEDICHT VUN DER WOCH

IIII Jacques Drescher

Chrëschtleche Limerick

E granzege Mann, den Här Gloden,
Denkt: „Herrgott, ech hunn dech verroden!
Als Här op der Mësch
Sinn ech net méi Chrëscht.
Haut hunn ech e Flüchtling gebroden.“

Ekologesche Limerick

De Serge aus der Stad gouf Minister –
E Paf an en Ëmwelt-Philister.
E rífft: „Dir kënn bauen!
All Gréngzon versauen!“
Säi Gesetz ass wierelech sinister.

Zwischen Vergangenheit und Zukunft

IIII Claire Barthelemy

In Gent zeigt eine Ausstellung Werke von 100 jungen, politisch inspirierten belgischen Künstler/innen

Van Eyck, Brueghel, Rubens, Ensor, Delvaux, Magritte... In Belgien mangelt es nicht an genreprägenden Malern. Doch wie steht es um zeitgenössische Malerei in Belgien? Ist Malerei noch relevant? Das S.M.A.K. (Stedelijk Museum voor Actuele Kunst) in Gent zeigt in einer ambitionierten Ausstellung Werke von mehr als 70 Künstler/innen und bietet so einen umfassenden Blick in die diverse belgische Kunstlandschaft. *Painting after Painting* verspricht Einsicht in die „jüngsten Entwicklungen und Trends des Mediums“, doch schon beim ersten Blick fällt auf, dass viele Künstler/innen in einem Dialog mit der Vergangenheit stehen. Die erotischen Traumvisionen der im Iran geborenen Sanam Khatibi erinnern stark an belgische Surrealisten wie Magritte und Delvaux, Bram De Munters *The purple carpet* mit mythischen Figuren und theatralischem Ambiente an James Ensors Kunst.

Thematisch unterscheiden sich viele Werke dann doch von denen der Vorgänger, denn das moderne Leben hat Eigenschaften, die sich sogar Surrealisten schwer hätten vorstellen können. Die wichtige Rolle der digitalen Welt heutzutage wird auch in der zeitgenössischen Malerei thematisiert. Für ihr Werk *My Address* sammelte Emmanuelle Quertain Schnappschüsse ihres Online-Suchverlaufs und malte sie Freihand mit Aquarellen auf etliche A4-Bögen, rasterförmig an der Wand des S.M.A.K. aufgereiht sind. Einige Details sind auszumachen, wie zum Beispiel Drohnen, Nachrichtensprecher, die ukrainische Flagge und Werbung für Spülmittel. Das Werk ist ein Porträt eines modernen Online-Lebens, geprägt von Informations- und Reizüberflutung und immer kürzer werdenden Aufmerksamkeitsspannen.

Die Porträts von Joëlle Dubois zeigen junge Frauen in leuchtenden Farbtönen, wie sie unter Herzschmerz leiden, sich langweilen oder sich die Haare schneiden. Smartphones und das bläuliche Licht von Bildschirmen ist nie weit weg. Che Go Eun, eine Koreanerin, stellt mit ihrem Bild *Dyptich* eine pornografische Werbung dar, die auf ihrem Bildschirm erschien, nachdem sie nach Belgien gezogen war. Ein Kommentar über Algorithmen, die von Stereotypen geprägt sind, und ethnische Identitäten sexualisieren.

Zynischer ist William Ludwig Lutgens *Joy Sauce in the Belly #3*, eine Mixed-Media-Installation. Eine Comic-Zeichnung, die der Künstler eigens für die Ausstellung im S.M.A.K. angefertigt hat, zeigt eine Person, die an einem Tisch sitzt und auf einem Laptop schreibt. Um sie tummeln sich kleine Alien-artige Gestalten, wie in einem Fiebertraum von Home Office. Als Laptop-Bildschirm fungiert ein richtiger Fernseher, der skurrile Videos zeigt, in denen groteske, Zombie-ähnliche Gestalten in einer alten Bibliothek umgehen. Das Werk sei „eine Anspielung auf Lacans Konzept der *Jouissance*, einer paradoxen Form des Vergnügens, die über bloßen Genuss hinausgeht und oft mit Exzess oder Schmerz einhergeht“. Der Künstler, der selbst an einem Burnout litt, sieht Depression und Erschöpfung als Epidemien einer überstimulierten Gesellschaft. Die Videos sind verstörend, doch man schaut hin. Die Installation könnte auch als Kommentar über soziale Medien und Doomscrollen verstanden werden.

Belgiens Hauptstadt bietet als Sitz der EU politischen Künstler/innen natürlich viel Inspiration. Eines der unübersehbaren Highlights der Ausstellung in Gent ist Luis Lázaro Matos' *Diplomatic Immunity (The Eurorats)*: Es nimmt den gesamten vorderen Raum des Museums ein. Auf einem Wandgemälde mit der Europa-Flagge hat Matos die goldenen Sterne durch Spermen ersetzt. Auf Augenhöhe hängen fünf Gemälde, die von einer skurrilen Begebenheit aus der Corona-Zeit inspiriert sind: József Szájer, ungarischer Europaabgeordneter der rechtsnationalen und LGBTQ-feindlichen Fidesz-Partei, wurde während der Ausgangssperren von der Polizei auf einer Schwulen-Party erwischt. Er soll versucht haben, über eine Regenrinne zu flüchten. In seinem Rucksack fand die Polizei Rauschgift. Szájer verwies auf seine Immunität, trotzdem wurde ein Ermittlungsverfahren eingeleitet.

Auf den fünf Bildern tanzen Ratten suggestiv um eine Regenrinne, wie um eine Stripper-Stange. Auf die Fassadenfenster des S.M.A.K. hat Luis Lázaro Matos einen fiktiven Rücktrittsbrief an den damaligen Präsidenten des Europaparlaments geschrieben, der mit dem Satz endet: „Mögen

Sie weiterhin zu den Sternen blicken, während ich mich zurückziehe, um über die Ironie meiner Umstände nachzudenken.“ Unterzeichnet ist der Brief von einer „Euroratte“.

Die Kurator/innen haben sich auf Künstler/innen beschränkt, die nach 1970 geboren sind. Was die Nationalitäten der Schaffenden angeht, zeugt die Ausstellung von der Diversität Belgiens. Die Erfahrungen von Migrant/innen und Menschen mit Migrationshintergrund werden in verschiedenen Werken thematisiert.

Anthony Ngoya, ein Franzose mit kongolesischen Wurzeln, beschäftigt sich mit kollektivem Gedächtnis und den Erfahrungen der kongolesischen Diaspora. Mit Collagen aus alten Familienfotos, Textilfetzen und Fliesen füllt er die Lücken seiner eigenen Geschichte. Es ist Malerei, die die Grenzen des Mediums überschreitet.

Den Stand zeitgenössischer Malerei eines ganzen Landes in einem Gebäude zu zeigen, ist kein leichtes Unterfangen. Die Ausstellung ist in Themen eingeteilt, die sehr allgemein gehalten sind (wie zum Beispiel *Intime Welten, der fließende Körper*). Es war wohl schwierig, einen roten Faden in den 136 Werken zu finden, die Mischung der sehr verschiedenen Genres wirkt manchmal etwas unharmonisch.

Leider sind nur für wenigen Bildern kontextualisierende Zusatzinformationen beigegeben, was vor allem bei Werken wie *Diplomatic Immunity (The Eurorats)*, das auf einem konkreten Ereignis basiert, zu bedauern ist. Trotzdem ist *Painting after Painting* eine sehr empfehlenswerte Ausstellung, die mehr als 100 Werke junger belgischer Künstler/innen zeigt. So eine Gelegenheit wird sich wohl so bald nicht mehr bieten. Man sollte sich jedoch Zeit nehmen für den Besuch. Außerdem ist Gent immer eine Reise wert. ●

Painting After Painting - A contemporary survey from Belgium ist noch bis zum 2. November im S.M.A.K in Gent zu sehen



Garden Scene (It is said they are each other) von Sanam Khatibi



Découvrez chaque vendredi
ce qui fait bouger le pays.

Pour 1€ accédez à notre version
digitale pendant 1 mois.

Faites le test.

www.land.lu

(+352) 48 57 57 . 1



Soft-Power und Schneckenschleim

III Martin Ebner

Muss Südkoreas Kulturimperialismus bekämpft werden? Manchen Eltern bereitet der Erfolg von *Squid Game* Unbehagen: In der Netflix-Serie werden die Verlierer von Kinderspielen erschossen, ihre Organe ausgeschlachtet. Viele denken aber arglos: „Wir haben die Spice Girls aus England und Maustetytöt aus Finnland überlebt – da werden wir auch mit Fräuleins wie Blackpink aus Seoul fertig.“ Bislang sieht das westliche Publikum fasziniert auf Hallyu, auf die „koreanische Welle“. Das quietschbunte Phänomen wird zum Beispiel gerade mit einer Wanderausstellung des V&A Museums gefeiert (bis 17. August in Zürich: *rietberg.ch*). Die Wucht von Tsunamis wird leicht unterschätzt.

Mit künstlerischer Selbstverwirklichung oder unverkäuflicher Avantgarde haben sich die Südkoreaner nie groß abgegeben. Hallyu steht für glatte Produkte aus der Retorte: minutiös geplant, knallhart kalkuliert, industriell gefertigt. Aus Hunderttausenden Bewerbern werden Jugendliche gecastet. Ein geradezu militärischer Drill macht die Idols dann vielfältig einsetzbar, in K-Pop-Musikgruppen ebenso wie in K-Dramen oder als Werbeträger für K-Beauty, K-Fashion und K-Food. Mit passenden Tourismus-Orten schließt Netflix „business agreements“. Und TikTok klärt die Kinder auf, mit welcher Schneckenschleim-Gesichtscreme sie die makellose Haut ihrer Idols bekommen. Hallyu ist eine reibungslos laufende Maschinerie, die mit Künstlicher Intelligenz nur noch perfekter, noch profitabler werden kann.

Wo hört Kultur auf, wo fängt Product-Placement an? Solche Fragen muss man sich erst einmal leisten können. Mit der asiatischen Finanzkrise von 1997 drohte eine Rückkehr von Armut und Hunger – da brachten CDs und Satelliten-TV, später auch Internet und „soziale“ Medien die Rettung. Der südkoreanischen Regierung fiel auf, dass manche Hollywood-Filme mehr Geld bringen als alle Autos von Hyundai zusammen. Mit einer Soft-Power-Strategie setzte sie auf Kreativwirtschaft. Unter anderem gründete das Ministerium für Kultur, Sport und Tourismus dafür die „Koreanische Stiftung für internationalen Kulturaustausch“. KOFICE veröffentlicht nun monatlich „Hallyu-Berichte“, weniger oft „Hallyu-White-Papers“, Studien zu den ökonomischen Effekten und Analysen zu einzelnen Ländern. Die staatliche Förderung für die Hallyu-Industries wurde im vergangenen Jahr auf umgerechnet 1,16 Milliarden Euro verdreifacht.

Wie war der Tanz-Workshop in Luxemburgs Maison de la culture coréenne? Online-Kommentare werden von KOFICE weltweit in Echtzeit ausgewertet (*kwavebigdata.kr*). Von Moldawien bis Fiji ist kein Markt zu klein oder zu diffizil, um

nicht systematisch erkundet und maßgeschneidert bedient zu werden. Wenn Miniröcke nicht gehen, geht vielleicht Halal-zertifiziertes K-Streetfood? Im Westen brachte 2012 das YouTube-Video *Gangnam Style* den Durchbruch. Heute ist Südkorea nach Frankreich der siebtgrößte Kultur-Exporteur der Welt: „cultural content“ für mehr als 14 Milliarden US-Dollar pro Jahr. Bei Kosmetika hat der Tigerstaat gerade als zweitgrößter Exporteur die USA überholt. Beim Tourismus (16 Millionen Besucher im Jahr 2024) gibt es noch Luft nach oben. Weltspitze ist schon der Schönheitstourismus: Nirgendwo gibt es so viele plastische Chirurgen wie in Seoul.

Der Aufstieg zur Supermacht stößt auf Gegenwehr. In Nordkorea wird der Besitz von dekadenten DVDs mit Arbeitslager bestraft. In Japan gibt es eine Kenkanryu-Bewegung („Hass auf die koreanische Welle“). Auf den Philippinen trended der Hashtag „#CancelKorea“. Taiwan wird von der Sängerin Jeannie Hsieh verteidigt mit dem Song: „Wir haben keine Girls' Generation und keine Lady Gaga. Ausländer essen Hamburger, wir essen Gua-Bao...“ Der deutsche Moderator Matthias Matuschik schmähte die Boygroup BTS als „kleine Pisser“. Diese K-Pop-Band macht im Jahr mehr als 4,6 Milliarden US-Dollar Umsatz. Wie weit im Vergleich dazu *Bayern3* pisst, weiß man nicht. Der Shitstorm von Millionen Fans bewegte Matuschik jedenfalls dazu, seinen beruflichen Schwerpunkt vorübergehend zu *Radio-C* nach Luxemburg zu verlagern.

Der K-Hype kann wohl nur von den Koreanern selbst aufgehalten werden. Vielleicht tun sie das auch, denn ihr Turbokapitalismus hat Schatten-seiten: In der „World Database of Happiness“ der Erasmus-Universität Rotterdam kommt Südkorea hinter Ruanda nur auf Rang 93 (Luxemburg auf Platz 18, immerhin besser als Belgien). Südkorea hat die mit Abstand höchste Selbstmordrate aller entwickelten Länder – und die niedrigste Geburtenrate. Wenn das so weitergeht, werden bald die meisten Südkoreaner älter als 65 Jahre sein. Vielleicht ist dann Schluss mit Hallyu. Vielleicht verkaufen sie aber auch Rollatoren für gealterte Rapper.



Squid game

land
25.07.2025

EN LIGNE

Héros/Héroïne

L'exercice est quelque peu scolaire, l'exécution quelque peu maladroite. La Chambre des députés a prié six membres de la commission des Affaires étrangères de présenter « un grand personnage ». Le tout est publié sur *chd.lu* sous forme de courtes vidéos, une série intitulée « Figures de la démocratie ». Gusty Graas (DP) fait le panégyrique de

Mikhaïl Gorbatchev, tout en admettant que le dernier président de l'URSS était « traité comme une pop star en Occident, *mee net bei sech doheem* ». Laurent Zeimet (CSV) revient sur son dada : Les frères Kennedy. (Les biographies sur JFK et de RFK rempliraient la moitié de son salon, confiait-il récemment au *Land*.) Zeimet dit son admiration pour Bobby Kennedy passé de conservateur à progressiste, comme s'il évoquait son propre positionnement à l'aile

gauche du CSV. Même s'il admet « ne pas avoir d'idoles », Yves Cruchten (LSAP) a choisi Willy Brandt. Il voit en l'ex-chancelier social-démocrate (1969-1974) une inspiration pour la coalition sociale-libérale (1974-1979). Fred Keup tente, lui, de récupérer Charles de Gaulle. Le recours aux référendums de celui-ci serait la preuve de son attachement aux valeurs démocratiques, estime Keup. (Alors que les historiens y voient plutôt une stratégie bonapartiste.) Le député ADR

loue le « refus d'ingérence » de l'étranger, comme pour faire un parallèle entre le souverainisme keupien (et karthésien) et celui des gaullistes. Or, quand l'ADR invoque la souveraineté, elle pense d'abord à sa commercialisation pour des services offshore, alors que de Gaulle en avait une vision étatique, planificatrice et redistributive.

Avec sept minutes et demie, l'interview la plus longue est celle de David Wagner qui

présente Frantz Fanon, le militant, écrivain et psychiatre anticolonialiste (photo). L'occasion pour le député Déi Lénk d'évoquer la « question coloniale » au cœur du conflit israélo-palestinien. Joëlle Welfring (Déi Gréng) a choisi



Jacinda Ardern. L'ancienne Première ministre de Nouvelle-Zélande serait « un modèle » par son côté « humain et terre à terre ». L'ex-ministre technocrate paraît un peu perdue dans le ring de l'opposition. Elle explicite son idée du travail parlementaire. Celui-ci devrait être « correct » avec une exigence « de vérité et d'honnêteté », sans chercher à « faire les gros titres ». BT

PRINTED IN
LUXEMBOURG